

ENSEMBLE

**2015 !
ON
CONTINUE**

6-7	7 jours Filpac	
8-11	La papète	G. Delmas
12	Retraites	L. Duquenne
13	Propositions du Medef	
14-15	Notre Sécu	B. Darmont
15	Correcteur	J. Landry
16	Reconquérir la Sécu	La Cgt
17	Prix Nobel	J. Landry
17	Albine	J. Landry
18-19	C quoi tout ça ?	J.P. Ghiotto
20-22	Jaurès	J. Dhordain
23	Échec allemand	M. Fratscher
24-25	La sinistrose	G. Congi
25	Le bas peuple	B. Enggasser
26-27	Valls-Sarko	P. Boularand
28-	La presse	L. Lorreytte
29	La presse	J. Dhordain
30	Les médias	V. Marchand
31	Idées en vrac	R. Mahaud
32-33	Échos des sections	
34-35	Courrier des lecteurs	
36-38	Archives de Bordeaux	
39	Le grand massacre J.Dhordain	
40	Henri Krasucki	

Rédaction et administration

263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :

René Mahaud

Comité de rédaction :

Responsable : Michel Burguière

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Andrée Kolar, René Mahaud.
Jean-Pierre Ghiotto, Daniel Muller,
Allaoua Sayad (photographe).

Imprimerie Hélio-Corbeil

4 bd. Créte - 91100 Corbeil-Essonnes
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt



Daniel MULLER
Secrétaire de l'Ufr

Dépasser le constat

Le gouvernement a, entre autres, 15 millions de personnes dans le collimateur. 15 millions de personnes qu'il met au régime sec. Non seulement elles ont vu leurs revenus amputés, dans le meilleur des cas, de 20 % (au fait pourquoi ?) en changeant de catégorie sociale, ont subi de nombreuses réformes et, comme si cela ne suffisait pas, instauration d'une taxe de 0,3 % pour les imposables de la catégorie, sous le vocable de contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veuves et veufs, fiscalisation brutale du supplément de 10 % pour les retraités (puisque, vous l'avez deviné, c'est d'eux qu'il s'agit) ayant eu 3 enfants et plus et, cerise sur le gâteau, gel des pensions et retraites.

Voilà ce que l'on réserve, au nom de la solidarité, aux « nantis » dont le revenu moyen est de 1288 € par mois.

Même si nous étions 25 000 à battre le pavé le 3 juin à Paris, la mobilisation est-elle à la hauteur des attaques ?

Le 16 septembre, lors de la journée d'action intersyndicale (hormis la Cfdt) pour défendre nos intérêts de retraités, même si on a pu constater un « frémissement » de mobilisation, le nombre de retraités dans la rue a été faible, quoi qu'on en dise.

Encourageant tout de même, de nombreux non-syndiqués étaient présents dans les rassemblements. Est-ce un signe ?

La journée de mobilisation du 16 octobre, pour la reconquête de la Sécurité sociale, a été diversement suivie.

Après le constat posons-nous la question : Mais pourquoi les retraités ne se mobilisent-ils pas plus ?

Résignation ? Cèdent-ils à la fatalité ? Notre langage est-il trop formaté ? Faisons-nous trop de politique et sommes-nous trop éloignés des réalités du terrain ? Nos revendications, qui nous paraissent justes, à nous, sont-elles connues, comprises, argumentées ? Sont-elles porteuses de perspectives et réalisables dans l'esprit des retraités ? Passons-nous pour des donneurs de leçons ?

Pour gagner la bataille des idées il nous faut gagner la bataille de la communication. Le matraquage quotidien orchestré par les chaînes d'info en continu, des quotidiens nationaux, en passant par la radio et la télévision publique, avec l'aide de « spécialistes en tout genre » qui parlent à longueur de journée de compétitivité, de coût du travail et autres coût des retraités, marque les esprits.

Trop rares sont les médias qui abordent le coût du capital...

Suite aux récentes révélations du « Canard Enchaîné » quant aux « dysfonctionnements » de la Confédération les canards se sont déchaînés. Le problème majeur est, me semble t-il, que la Cgt ne crée plus de problème, c'est ça le véritable problème. Quid de nos orientations ? Quid du fonctionnement démocratique au sommet de notre organisation ? Est-ce l'enjeu du financement des syndicats qui les obnubile ? Faut-il un congrès extraordinaire pour clarifier la situation et en débattre ?

En ce qui nous concerne, militants de l'Ufr, qu'avons-nous comme moyens pour nous faire entendre ? Les publications fédérales de la Filpac, de la presse confédérale... Quelques médias progressistes.

Pour populariser nos revendications, soyons offensifs, utilisons tous les supports de communication et en premier lieu le débat, la prise de parole, l'échange de point de vues. Quand les gens ne s'expriment plus, ne veulent plus s'exprimer, c'est non seulement pesant, mais surtout inquiétant.

Utilisons l'ensemble des réseaux dits sociaux. Nous devons occuper le terrain, tous les terrains. Pas de tabou. Osons.

La conquête des esprits ne peut que favoriser la solidarité, les luttes sociales et l'instinct de classe, qui devraient, à terme, se concrétiser de manière progressiste dans les urnes. La transformation sociale ne peut se faire sans le peuple, mais elle ne pourra se faire que sur une base de communication large.

Le Comité national de l'Ufr travaille sur un plan de reconquête et de développement du « syndicalisme retraités » dans nos branches en collaboration avec les actifs et les instances fédérales.

La continuité syndicale ne peut se permettre de rester un slogan.

Alors, dans la mesure de la disponibilité de chacun, revenons à nos fondamentaux, c'est-à-dire aller à la rencontre de l'autre, ouvrir le débat, échanger les points de vue, lui expliquer la pertinence des revendications de la Cgt et, surtout, lui faire comprendre que seuls ni lui, ni nous n'arriverons à faire plier le gouvernement et le capital, pour des jours meilleurs.

« Comme a dit J-L. M, du Front de Gauche : « Le système n'a pas peur de la gauche, il a peur du peuple » ■





Conseil national de l'Ufr

14 et 15 octobre 2014

Par Yann Volant

Séance du 14 octobre

Excusés : Ahivi, Dhordain, François, Ghiotto, Itier, Verleyen. Loubère.

René Mahaud, président de séance, donne la parole à Michel Burguière, qui nous lit le rapport rédigé par J.-P. Ghiotto (empêché par une réunion de l'UCR) sur « la situation générale et les décisions prises par le gouvernement pendant les congés »

- ❖ Situation internationale tendue, multiplication des conflits au Proche- et Moyen-Orient, en Ukraine avec, en toile de fond, des enjeux économiques d'accès aux ressources et aux voies de communication.

- ❖ Négociations secrètes d'accords commerciaux bilatéraux sous la pression des multinationales pour que la rentabilité l'emporte sur la qualité de l'environnement, la santé, le droit social, la démocratie.

- ❖ En France, les mesures antisociales continuent (pacte de responsabilité, réforme des prud'hommes, réforme territoriale, ascension du chômage).

- Pouvoir d'achat en berne, un Français sur deux et six retraités sur dix ne partent pas en vacances.

- Précarisation et bas salaires, le patronat a récupéré 40 milliards avec le Cice, sans contrepartie.

- Désespérance propice au développement de l'extrême-droite.

- Protection sociale : sur les dix dernières années, le montant cumulé des allègements de cotisations sociales représente plus de 210 milliards, alors que la dette sociale cumulée atteint 211 milliards d'euros.

- Le renoncement aux soins progresse en France (33 % des personnes ont renoncé aux soins en 2013, contre 27 % en 2012), alors que cette progression diminue chez nos voisins européens (Allemagne, Italie, Grande-Bretagne).

- Il est de plus en plus urgent de renforcer la syndicalisation. Les négociations sur les retraites se sont ouvertes en septembre. Le 3 juin et le 30 septembre, les retraités ont massivement manifesté pour leurs revendications, il n'y a eu aucun écho dans les médias.

- Dans les entreprises de presse, attaque de grande envergure sur les emplois et externalisation des travaux (au Monde, dans le groupe Amaury, dans la distribution, dans la presse régionale). Le gel des salaires affecte le pouvoir d'achat.

Suite à ce rapport très complet, une large discussion a lieu qui examine tour à tour notre capacité à mobiliser, les responsabilités, d'abord les nôtres, puis celles de nos structures fédérales, confédérales. Comment enrayer la chute de nos effectifs ? Comment faire partager nos revendications non seulement pour la préservation de nos acquis mais aussi pour la conquête de nouveaux droits ? Autant de questions soumises à la réflexion.

Au cours du débat a également été abordée l'éternelle question du positionnement de la Cgt par rapport au politique. Après un échange de vues très large, l'opinion générale est qu'il faut porter les revendications des salariés et s'opposer aux mesures antisociales quelle que soit la couleur du gouvernement.

Daniel Muller nous lit les comptes rendus des CEN du 3 juillet et des 25 et 26 septembre, un débat s'instaure autour de la cession des locaux de la Filpac et du rôle de l'Aful, organisme de gestion de l'immeuble Cgt

Puis Dany souligne que la Filpac-Cgt programme des rencontres avec les syndiqués, ce qui va dans le sens des initiatives que nous avons commencé à mettre en place avec les « passeports » destinés aux futurs retraités pour renforcer la continuité syndicale. Le calendrier des rencontres a été diffusé.

En fin de séance, Roger Coquelin annonce que, après soixante ans d'adhésion à la Cgt dont cinquante avec responsabilités, il cessera ses activités au lendemain du prochain congrès ; son émotion est partagée par les membres du CN.

Séance du 15 octobre

Présents : les mêmes, sauf Daniel Muller, excusé pour raison de mission.

Lionel Duquenne commente les comptes, les versements de Cogitise et la situation financière, les exercices 2013 et 2014

ne sont pas clos, néanmoins nous sommes à l'équilibre.

La discussion qui suit est habituelle, nécessité de renforcer et de faire des adhésions.

Michel Burguière lit la résolution de l'UFR qui proteste contre le gel des pensions supérieures à 1200 euros. Cette résolution a été expédiée aux instances politiques et au gouvernement. Nous avons reçu une réponse de la Présidence de la République, qui nous indique qu'elle a été transmise à Marisol Touraine, et une réponse de celle-ci indiquant l'avoir transmis aux autorités compétentes.

David Dugué, secrétaire de la Filpac-Cgt vient nous donner des infos concernant l'activité de la Fédération. « Nous constatons que les camarades semblent perdus, démobilisés, par manque de perspectives. Nous lançons une série de rencontres sous forme d'assemblées générales de syndiqués. En effet, si nous rencontrons régulièrement les camarades en responsabilité, mandatés et les directions syndicales, il est essentiel d'ouvrir le débat avec le plus grand nombre d'adhérents.

Dans le secteur de la publicité, par exemple, avec les créatifs et les commerciaux, ça commence à prendre. La question qui se pose est la suivante : Est-ce que le syndicalisme Cgt veut dire encore quelque chose ? Il faut en discuter avec les syndiqués qui se posent ces questions graves et profondes sur leur engagement syndical et sur leur organisation.

L'identité Cgt s'évapore, elle ne doit pas être « trouble » ou paraître la même que celle de la Cfdt. Depuis le conflit des retraites de 2010, nous apparaissions comme inertes.

La manifestation de demain, pour la Protection sociale, a été initiée par la Fédération de la Santé et de l'action sociale, puis étendue par la Confédération alors qu'il n'y a pas eu de manifestation depuis celle du 12 avril, à laquelle la Confédération n'avait d'ailleurs pas appelé. »

Un débat s'instaure, plusieurs intervenants se déclarent satisfaits des rencontres programmées par la Fédé, ils souhaitent participer à ces rencontres. L'accent est mis sur les modifications technologiques rencontrées dans la profession qui entraînent aussi un changement du niveau d'études et un comportement plus individualiste.

David Dugué,

Le huitième congrès de la Filpac aura lieu du 23 au 27 novembre 2015 à Montreuil.

Après avoir lancé un plan d'économies il y a 3 ans. Nous avons vendu une partie de nos locaux, ce qui nous a permis

de payer une partie de notre dette et de refaire à neuf tous nos locaux. Nous avons aussi lancé deux réflexions sur le Front National. La Filpac va annoncer sa position écrite dans un document avant 2017 sur « *la politique sociale du FN n'est pas la politique sociale de la Cgt* ».

David Dugué nous quitte.

Le CN accueille **Claude Pennetier**, chercheur au CNRS, et **Marie-Cécile Bouju**, archiviste paléographe, maître de conférence en histoire contemporaine, qui viennent nous entretenir du « *Maitron* ».



Claude Pennetier nous présente le *Maitron* : dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, c'est un outil identitaire de deux siècles d'histoire. Des dictionnaires thématiques sont parus (les gaziers, les électriciens, parus au mois de mars, un dictionnaire sur les militants anarchistes qui a connu un énorme succès, un livre de poche est en préparation).

Pour **Marie-Cécile Bouju**, le *Maitron* est une entreprise qui fait travailler ensemble des universitaires, des militants et des historiens amateurs, même s'il y a pilotage. Le dictionnaire du Livre et du Papier recense les militants depuis la Révolution française jusqu'à la fin du XX^e siècle (les années 1990 seront une borne chronologique) et concerne l'ensemble des industries graphiques et papetières. Ce sont des biographies de militants en situation de responsabilité syndicale, politique, sociale.

À la fin de cette rencontre, des échanges entre les membres du CN et nos amis du *Maitron* se sont multipliés afin d'établir les contacts pour contribuer à effectuer ce travail considérable.

Le secrétaire de séance Yann Volant

Pour des raisons de pagination, ce compte rendu a été réécrit par moi, René Mahaud ; l'original, comprenant l'intégralité du rapport de Yann, sera transmis aux membres du Conseil national.

Le VIII^e congrès de la Filpac aura lieu du 23 au 27 novembre 2015 à Montreuil



LE SYNDICALISME DONT NOUS AVONS BESOIN

Préambule : le comité confédéral national de la Cgt des 4 et 5 novembre n'a pas répondu aux nombreuses attaques dont les salariés sont l'objet.

Hollande veut un contrat de travail unique pourvu qu'il soit précaire, le Medef envisage de descendre dans la rue contre la loi qui prend en compte la pénibilité du travail, les deux unis entreprennent ensemble de détruire les Prud'hommes, la représentation syndicale ouverte par les seuils sociaux. Ils ont torpillé de concert les allocations familiales avant de s'en prendre aux indemnités des chômeurs qu'ils présentent comme responsables de leur non-emploi. Le tout sur baisse permanente des salaires et des pensions.

Le CCN n'a pu débattre de rien, et surtout pas de la riposte indispensable. La fonction et la crédibilité de notre syndicalisme sont ainsi mises en cause.

C'est pourquoi le secrétariat de la Filpac Cgt adopte le présent texte d'orientation intitulé « le syndicalisme dont nous avons besoin. »

Le programme du capitalisme à l'ère de la mondialisation libérale est limpide et étalé sans détour : le service de la finance et de la dette financière privée, transformée de façon volontaire en dette publique, est la priorité absolue, comme en Grèce. Un seul acte guide la Troïka Hollande-Medef-Union européenne, raboter le coût du travail et agir pour la protection des profits. En témoigne le récent calendrier commun à l'Assemblée nationale, aux mesures gouvernementales et au programme du patronat.

Cette époque incertaine, où la limite entre le mort et le vif semble hésiter, proclame moins que jamais l'immortalité de la Cgt, dont l'existence est mise en cause et hypothéquée également de l'intérieur. Trop d'actes commis au sein de notre confédération portent atteinte à l'autorité du syndicalisme et relèvent du défaut d'orientation ou d'une orientation non débattue mais imposée et pratiquée.

Tous ces actes, qui éclaboussent la Cgt entière, dont la presse se délecte depuis bientôt cinq ans, handicapent l'intervention de nos militants et l'efficacité de nos syndicats. Nous sommes forcés de pratiquer une défense particulièrement serrée de notre fédération, donc élever sans délai la voix sur nos orientations, librement et démocratiquement adoptées.

Aucune de nos organisations n'a voté pour cette orientation qui consiste à ne pas répondre aux attaques centrées sur les destructions sociales, **aucune de nos organisations n'a déterminé** une attitude de protection du gouvernement et appelé de ses vœux un recentrage centralisateur à son service, **aucune de nos organisations n'a décidé** de se mettre en veilleuse dans l'attente des hypothétiques élections de 2017.

L'immobilisme mis en place à l'insu de nos organisations laisse le terrain libre à un Medef et une CGPME qui manœuvrent pour mobiliser des salariés sur les revendications des employeurs. De la même façon la paralysie syndicale ouvre la voix à des formations de droite et d'extrême-droite, dont le FN, lesquelles veulent remplacer la lutte des classes par les affrontements ethniques et religieux.

que la stratégie du choc pratiquée par le libéralisme mondialisé n'est pas l'horizon indépassable du capitalisme en guerre contre tous les peuples...

Par là la Filpac Cgt tourne le dos au programme commun patronat-syndicats de juin 2011. Ce pacte à vocation durable est une reddition par laquelle trois confédérations épousent la cause du patronat, nommée « compétitivité » et qui veut dire en fait « concurrence ». La Cfdt convertie aux petites vertus du libre-échange pratique un syndicalisme rassemblé autour du Medef, de l'UPA et de la CGPME. Et l'hyper centralisme des fonctionnaires confédéraux parachève la rupture avec la Cfdt née en 1964.

C'est ce système de collaboration étroite qui a circonvenu et confisqué les rapports sociaux au point de faire de la Cfdt une espèce de syndicalisme d'Etat, de comparse, au cœur des institutions, tant françaises qu'européennes. Les dégâts sociaux majeurs nommés ANI portent sa marque. Ce bloc ainsi constitué force à poser en termes différents les rapports entre confédérations.

Ce n'est vraiment pas le moment de rallier le camp du capitalisme national contre les autres capitalismes ! Non, l'Union sacrée, telle celle de 14-18, n'est pas à l'ordre du jour ! Et personne, ni à Toulouse au 50^e congrès ni au congrès de la Fédération ou de ses syndicats, n'a opté pour ça. Il s'agit au contraire de construire un syndicalisme internationaliste qui déjoue la mise en concurrence de tous les salariés avec tous les autres.

Le syndicalisme de la Filpac Cgt ne marche pas aux côtés du patronat tricolore. Nos objectifs revendicatifs doivent répondre à la mise en concurrence des salariés entre eux au plan européen en particulier. C'est pourquoi la Filpac Cgt veut forcer le blocus de l'Union européenne s'agissant d'un SMIC européen, d'un droit continental universel à l'emploi, de droits protecteurs du contrat de travail, de l'extension continentale du principe de sécurité sociale, etc.

Notre horizon syndical ne saurait se réduire aux bornes désuètes d'un capitalisme hier encore basé sur un Etat-Nation présenté comme providence, tombé en partie

sous les coups de l'extension planétaire du marché. Les sociétés transnationales dominent le pays, sont plus puissantes que l'Etat lui-même, se moquent de la République.

C'est en ce sens que nous combattons ceux pour qui les couleurs du drapeau et de la peau surpassent l'appartenance de classe. Nous visons les activistes de cette idéologie raciste, qui s'étend des droites à la nébuleuse des extrêmes-droites.

2. La Filpac Cgt ambitionne de renforcer la détermination des adhérents et militants et de redonner confiance aux acteurs de l'émancipation sociale, aujourd'hui encore sidérés par l'ampleur de la crise et la violence de la stratégie du choc libéral.

Le syndicalisme dont nous avons besoin établit la transformation sociale comme la clé de la reconstruction syndicale.

En effet, au chapitre national de la violence du choc libéral s'inscrit la gauche de gouvernement qui a su rallier les suffrages majoritaires pour les verser au compte du capital qu'elle sert avec un zèle de nouveau converti. Ce que d'aucuns appellent « trahison » est la cause majeure du désarroi social : en France, c'est par cette gauche-là, sous Mitterrand comme sous Jospin et Hollande, que la « grande transformation » libérale s'est opérée.

Notre orientation vers la transformation sociale doit être dessinée de façon beaucoup plus précise et déterminer des tâches pratiques à mener à bien. Le constat est mille fois dressé que le succès du FN est d'abord fondé sur sa réussite à se faire passer pour un parti « antisystème », différent donc des partis traditionnels tous mouillés dans les affaires. Qu'en déduire, sinon l'hypersensibilité d'une part croissante du peuple à l'impératif de sortie du système ?

Dès lors, notre syndicalisme aux statuts orientés vers la construction d'une société de satisfaction des besoins de tous, doit de toute urgence présenter cet horizon d'émancipation sociale pour répondre aux attentes et transformer l'exaspération, la peur et les crispations raciales vers la lutte collective orientée vers cet objectif.

L'isolement des équipes syndicales dans l'entreprise, aux prises avec un patronat qui pense global et agit local, sera brisé par des dispositifs de solidarité, dont le moteur sera mis en route par de grands objectifs. **Il n'est plus possible d'enfiler les échecs depuis 2010 et le mouvement des retraites**

sans modifier les termes de notre combat.

Si bien que nous arrivons à la croisée des chemins : ou bien les PSE succèdent aux PDV et aux ruptures conventionnelles sur fond de restructuration permanente et de reculs sociaux, ou bien nous parvenons à faire en sorte que **le salariat relève la tête**. Cet idéal ne peut être décrété, mais construit par l'effort collectif des militants engagés dans la Cgt à en définir les mots, les slogans, les symboles.

Il combine la perspective concrétisée de l'émancipation sociale avec les revendications immédiates à satisfaire sans délai, de toute urgence. *« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société »*, indique la toute première phrase des statuts confédéraux, qui n'a pas pris une ride.

La meilleure des commémorations des 120 ans de la Cgt revient à lui restituer une identité d'organisation tout entière tournée vers une jeunesse méfiante à son égard, ayant intériorisé le désastre social en cours, mais disponible à bien des engagements altruistes pour peu qu'on sache la solliciter.

3. L'avenir de la Filpac Cgt fruit de la fusion de la FTIP et de la FFTL, se définit-il uniquement par l'extension de son champ de compétence dans les filières professionnelles ? En partie, bien sûr, et ce sera au congrès prochain d'en définir les développements et les contours.

Pour autant, la Filpac Cgt, lors de ses deux derniers congrès notamment, porte une réponse syndicale au carrefour du fédéralisme des statuts confédéraux et des capacités de rebond dans un capitalisme qui use du numérique comme d'une machine à remplacer le travail vivant, tant manuel qu'intellectuel. Cette réponse doit être versée au nécessaire débat de toute la Cgt.

La seule façon d'aider la Cgt à se frayer un chemin vers son avenir, c'est d'unir ses forces pour réussir un congrès confédéral qui tranche la question décisive d'une orientation précise et partagée dans la crise durable du système politique et économique.

Quoi qu'il en soit, ouvrons le débat. Et, surtout, ne le fermons pas avant longtemps !

Le Medef veut passer le syndicalisme au Kärcher

Le Medef souhaite la fin des délégués du personnel et des comités d'entreprise...

« ... La qualité et l'efficacité du dialogue social, notamment au niveau de l'entreprise et de la branche, sont des facteurs décisifs de la compétitivité d'une économie (...)

« L'enjeu fondamental est de retrouver le sens de l'entreprise comme un collectif, une communauté associant les différentes parties prenantes dans le dialogue au service d'un projet commun qui ne nie pas les différences d'intérêt qui peuvent exister (...) »

C'est la reprise de l'accord Medef-CFDT de juin 2011 qui établit un constat partagé sur le déficit de compétitivité et la fusion entre syndicats de salariés et syndicats de patrons.

Belle victoire pour

"La papète"

Guy DELMAS le 15 mai 2014

Il me revient l'honneur de célébrer notre belle victoire contre la décision de fermeture de « la papète » annoncée le 26 janvier 1994 par un article du journal *Sud-Ouest* et confirmée le 3 février au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire.

Le gros de la bagarre contre cette décision a duré jusqu'au 20 mai 1994, date où le CE a signé un accord de reprise avec les canadiens Cascades et Tembec. Cela fait donc vingt ans.

Le 20 mai tombant mardi prochain, nous profitons du congrès de l'UD pour fêter syndicalement cette victoire. Cette victoire n'appartient pas uniquement à la Cgt, la Cfdt et la Cgc étaient présentes mais aussi : l'UD et les syndicats Cgt landais, la population, les associations locales, les responsables politiques, les élus, le département, la région, tous ont œuvré à cette réussite.

Le syndicat Cgt de l'usine a été le maître d'œuvre du combat, l'initiateur, le responsable.

Il faut dire aussi que la fédération Cgt-Filpac a été d'un grand apport aussi bien nationalement que régionalement.

Je ne vais pas vous faire un récit détaillé de ces presque quatre mois de lutte, nous l'avons édité pour le 10^e anniversaire dans un livre intitulé « *Les Fumées de la Papète* ».

Ce livre est en vente au stand de l'IHS au prix de 10 €.

À travers cette lutte, je vais plutôt évoquer la solidarité, ... les solidarités.

La SOLIDARITÉ, c'est d'abord une pratique, mais quoi encore ?

La solidarité est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent-ils l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis.

La solidarité humaine est un lien fraternel et une valeur sociale qui unissent le destin de tous les hommes les uns aux autres. C'est une démarche humaniste qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt.

La solidarité est un lien social d'engagement et de dépendance réciproques entre des personnes ainsi tenues à l'endroit des autres, généralement des membres d'un même groupe liés par une communauté de destin (famille, village, profession, entreprise, nation, etc.).

La solidarité doit être distinguée de l'altruisme, qui conduit à aider son prochain, par simple engagement moral, sans qu'il y ait nécessité de réciprocité, ainsi que de la coopération, où chacun travaille dans un esprit d'intérêt général pour l'ensemble.

Tout être humain est un être social, c'est-à-dire qu'il n'existe que par les autres, à commencer par ses parents, mais également par toute la société qui l'éduque et le fait vivre et qui constitue la civilisation humaine, ce lien solidaire entre les générations qui se succèdent.

La solidarité repose donc sur la conscience d'un objectif, d'une cause à défendre avec les autres, pour le bien commun. « Une injustice faite à un seul, est une menace faite à tous », disait le philosophe et écrivain Montesquieu. Cette pensée convient assez pour une solidarité positive.

Mais attention, il y a aussi les solidarités négatives, destructrices d'humanité sur le fondement d'une communauté d'intérêts particuliers, égoïstes, égocentriques, communautaristes, racistes et guerriers.

Nous en connaissons les tristes manifestations et les combattre est une œuvre responsable de tous les instants.

Il n'y a pas de génération spontanée en matière de solidarité. Cela fait partie d'une culture qu'il faut faire vivre avec engagement et persévérance.

Ne séparons pas la solidarité de la mémoire et de l'histoire des luttes pour la dignité humaine et le bien-être ensemble.

Je reviens à Tartas pour évoquer cette solidarité qui nous a permis de gagner.

« La papète » s'est construite dès 1945 au lendemain de la guerre. Une partie du matériel provenait de Calais, c'est pourquoi, dès le début, les gens l'ont appelé la Calaisienne.

Une des premières solidarités historiques remonte à 1947 lorsque la Cftc, qui existait au début, s'est dissoute pour rejoindre la Cgt. Cette prise de conscience explique l'état d'esprit de l'époque et donc le démarrage de cette culture de solidarité qui n'a eu de cesse de se développer. « La papète » a connu par la suite des taux de syndicalisation à la Cgt supérieurs à 80 %.

Dès 1948, une grève de vingt-huit jours a consolidé cette solidarité et confirmé cette culture d'entreprise naissante.

Il y a eu aussi 1968 avec quinze jours de grève avec des avancées remarquables :

- 30 % d'augmentation des salaires ;
- Une semaine supplémentaire de congés payés ;
- Droit de se réunir dans l'entreprise ;
- Réduction du temps de travail jusqu'à quarante heures en plusieurs étapes (malgré les 40 heures décidées en 1936, l'usine en 1968 était encore à 48 heures par semaine) ;
- Conditions de travail améliorées : eau potable dans les ateliers, vestiaires, réfectoires, etc.

1994 est arrivé après les années 1980 qui, avec la gauche au pouvoir, ont amené un certain « endormissement » du monde du travail, et la situation syndicale du moment était moins brillante avec seulement 30 % de syndiqués à la Cgt. Mais l'annonce du projet de fermeture a réveillé cette culture d'entreprise fondée sur la solidarité.

1 - Le personnel de « la papète » a été quasi-unanime dans la lutte avec celui des sous-traitants

Il y a eu 131 jours de lutte - avec seulement l'équivalent de neuf jours de grève.

Solidarité avec la présence dans les luttes, les assemblées, ... mais aussi participation financière, même minime, aux frais de bus, de casse-croûte, ... rien de gratuit.

Entre parenthèses, la lutte coûte cher :

- 45 000 € pour le comité d'entreprise, qui a reçu le reversement d'une allocation de « bonne fin » de 137 € de 298 salariés sur 308 ; avec les 550 repas et collectes pendant la journée portes ouvertes, plus d'autres versements ;
- 35 bus ont été affrétés pour 8 déplacements à Factice, Bordeaux et Paris ;
- 20 000 € au syndicat Cgt ; soit l'argent des syndiqués et avoirs du syndicat mais aussi des versements des syndicats Filpac-Cgt de la profession.

2 - La municipalité de Tartas, les maires environnants et le Conseil général

La commune de Tartas a surtout donné du temps, de la disponibilité avec le comité de soutien formé du maire de Tartas, de ceux des communes environnantes, des commerçants et du

dévouement de certains employés communaux à qui revient la paternité de la récolte de plus de 30 000 signatures pour la défense de l'usine.

Le Conseil général et son président ont multiplié les interventions, ont octroyé une avance de 3 000 € pour les frais d'avocats et ont payé une page entière du journal *Sud-Ouest* (grand format à l'époque) pour appeler à manifester à Mont-de-Marsan.

3 - La population tarusate avec les commerçants

L'association des commerçants a été exemplaire dans son soutien aux salariés :

- Journée ville morte avec l'initiative du blocage de la déviation et donc passage de tout le trafic en ville et devant l'usine ;
- Organisation d'une soirée défilé de mode qui a rapporté 1800 € au CE.

Le monde sportif, notamment le basket, a apporté sa solidarité en organisant une soirée : *Élan béarnais* contre les meilleurs Landais et les filles d'*Eyres-Moncubé* de même contre les meilleures landaises à *Horsarieu*. Soirée qui a eu un retentissement médiatique et un apport financier pour la lutte.

4 - La Filpac (livre-papier) Cgt en Aquitaine et en France

Dans l'organisation de la lutte, dans les soutiens, dans les initiatives, l'ensemble de notre fédération a donné un écho national à notre lutte et mobilisé l'ensemble de la profession.

5 - Le clergé

Nous avons reçu un soutien inconditionnel du clergé en la personne de l'évêque de Dax, monseigneur Sarraillère, et du curé de Tartas JJSM, dont les sermons du dimanche appelaient à la mobilisation.

Un mot concernant l'évêque : outre ses déclarations, il a aussi visité l'usine au cours de la journée portes ouvertes (qui a rassemblé 2 000 visiteurs) et à l'issue de cette visite il a souhaité rencontrer le secrétaire du CE et il lui a demandé comment il expliquait cet engouement, ces élans de solidarité. Un peu gêné par la question, cherchant une explication de résonance religieuse, je lui répondis que, lorsqu'on donne, on reçoit. Et de lui expliquer que, sans aucune obligation légale, de tout temps, le CE donne à toutes les associations locales qui le demandent une subvention allant de quelques centaines d'euros à 4 800 € pour la PST, le club ➤



omnisport de Tartas. Le centre aéré a souvent démarré après la confirmation du versement des 1 700 € du CE.

Au total, ce sont près de 13 000 € annuels qui sont versés à plus de 15 associations.

Pour conclure avec ce conflit victorieux, nous pouvons dire : Cette lutte a valeur humaine car elle a permis durant plus de quatre mois de faire émerger de nobles sentiments de solidarité, d'entraide, de partage.

Elle est aussi une sacrée référence sur la pratique syndicale, sur la nécessité et l'utilité même du syndicat.

Au final, tout a été possible grâce à une organisation syndicale forte, structurée et responsable. Sans cette solidarité à

l'intérieur de l'usine, les solidarités externes n'auraient pas pu se développer.

La solidarité est une conscience qui se construit et qui est bâtie sur des choses concrètes.

« Les chemins de la solidarité » ne se décrètent pas, la solidarité s'apprend puis devient une culture.

Je cède maintenant la parole à Jean-Marie Castets, notre délégué syndical, qui va vous exposer les richesses créées durant ces vingt ans où « la papète » a fumé. Et qu'elle fume encore longtemps !

20 ans :

« la papète » en chiffres

Intervention de Jean-Marie CASTETS délégué syndical Cgt

Le siècle dernier, « la papète » aurait dû être fermée. Cela fait déjà vingt ans que cette usine ne cesse de démontrer que la production de pâte à Tartas devait et doit toujours continuer.

Pour preuve voici quelques chiffres :

A - Constitution de la nouvelle entité :

- 1 - Valeur de rachat de l'usine en 1994 par deux groupes canadiens - Cascades et Tembec associés à 50 % le 20 mai 1994 : 6 francs ou pour être à la page **0,91 €** par action..
- 2 - Reprise de l'usine, mais pas les dettes représentant **23 millions d'euros**. Le groupe Saint-Gobain lui « préférant » les garder.

B - Ressources dégagées par la nouvelle entité :

- 3 - Production de pâte depuis 1994 : **2,7 millions de tonnes**.
- 4 - La philosophie nord-américaine étant que les entreprises devaient s'autofinancer, début du XXI^e siècle Tartas rachète les 50 % de parts de Cascades pour une somme de : **27,5 millions d'euros**.
- 5 - Chiffre d'affaires réalisé : **1980 millions d'euros**.
- 6 - Investissements réalisés : **161 millions d'euros**.
- 7 - mpôts et taxes : **79 millions d'euros**.
- 8 - Impôts sur bénéfices : **74 millions d'euros**.
- Soit un total de **153 millions d'euros d'impôts**
- 9 - Résultat net, **c'est-à-dire la différence entre le total des produits et le total des charges de l'entreprise : 183 millions d'euros**.
- 10 - Dividendes versés : **71 millions d'euros**.
- 11 - Frais de groupe : **27 millions d'euros**.
- Soit un total de **98 millions d'euros** : pour l'actionnaire.

12 - Masse salariale : **223 millions d'euros**

13 - Protection sociale : **101 millions d'euros**

14 - Effectif : pour **271 salariés au départ**, à la fin de l'exercice 2013, il y a **285 CDI** et **9 CDD**..

Depuis la signature de reprise du **20 mai 1994**, il ne reste plus que **80 personnes** ayant connu le conflit. Au cours des 20 dernières années **210 embauches** ont été faites, soit environ 10 par an.

15 - Vous entendez souvent parler dans les médias de la **valeur ajoutée** d'une entreprise. **C'est la mesure des richesses créées par l'entreprise**, et pendant 20 ans l'usine a dégagé **614 millions** de valeur ajoutée, ce qui pour une « entreprise obsolète » comme le titrait un quotidien régional n'est pas trop mal. **Vous avez aussi dû entendre parler de capacité d'autofinancement**, que l'on peut définir comme étant la capacité d'une entreprise à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Tartas a dégagé sur la même période **215 millions d'euros de CAF**.

A ce jour vous pouvez constater que « la papète », se porte bien financièrement.

C - Rapport de force dans la nouvelle entité :

Au début des années 90 le rapport de force se maintenait à un niveau moyen (**28 % du personnel étaient syndiqués**). Les adhésions diminuaient au fur et à mesure du temps. Le syndicat Cgt a certes sa part de responsabilité mais la direction de l'époque dispensait à la fois une communication habile envers les salariés et menait des attaques agressives contre certains élus Cgt.

Une prise de conscience des élus Cgt et les « événements » qui suivirent firent que le taux de syndicalisation augmenta fortement. Depuis 20 ans ce taux n'a cessé de se maintenir à un bon niveau puisqu'à la fin de l'exercice 2013, **54 % du personnel sont syndiqués à la Cgt.**

Le rapport de force est un élément sur lequel le syndicat Cgt de Tembec Tartas s'appuie énormément pour pouvoir porter les revendications et non pas les réclamations des salariés. À « la papète », le syndicat Cgt, syndicat progressiste entend défendre les acquis sociaux existant, tente d'en gagner d'autres (augmentation des salaires, amélioration du statut social, des conditions de travail, de sécurité et santé au travail) et essaie de ne pas aller négocier sur les propositions de la direction. D'autres organisations réformistes voire réformatrices s'en chargent.

Si la lutte a permis de sauver la papèterie, et non pas une bioraffinerie, cela ne l'a pas empêchée de rentrer de plain-pied dans la mondialisation. Les chiffres qui vous ont été donnés le démontrent. Sans tenir compte des prochaines exonérations de cotisations patronales, des allègements type CICE, de l'ANI, du pacte de responsabilité, de solidarité, ces chiffres attestent que ce n'est pas le coût du travail qui pèse sur les entreprises comme aime à le claironner le patron du MEDEF et les différents gouvernements qui se succèdent, mais bien le coût du capital. En prenant en compte les sommes versées pour les salaires, la protection sociale et les impôts par Tembec-Tartas, on peut se rendre compte que le modèle social français peut être aisément financé, qui plus est quand on sait que Tartas sous les effets de la mondialisation est la seule entreprise du groupe canadien à dégager du cash et que ce dernier en profite amplement. Sur le dernier exercice, celui-ci a ponctionné **43 % du résultat net** soit un peu plus de **12 millions d'euros**.

D - L'avenir de la nouvelle entité :

La région Aquitaine à l'immense privilège de pouvoir disposer d'un massif forestier conséquent, et d'une essence particulière : **le pin maritime**.

La filière bois-forêt représente à fin 2010 :

- ◆ 38 047 emplois, c'est la 2^e région de France en termes d'effectif.
- ◆ 13 246 établissements, 1 Commune sur 4 possède au moins 1 établissement en relation avec la filière forêt-bois.
- ◆ 20 % des emplois industriels.

Le département des Landes représente plus d'un quart de l'emploi régional dans la filière bois-forêt. Sylviculture et exploitations forestières, sciage et travail du bois sont fortement représentés. Les 5 plus gros employeurs de la filière dans les Landes se trouvent à Dax, Mimizan, Rion, Tartas et Vielle Saint-Girons.

De nombreux spécialistes annoncent la fin du tout pétrole.

Pour compenser le manque de produits dérivés venant du pétrole, le pin maritime peut en compenser une grosse partie. La



cellulose, les écorces, les rémanents, les souches, la gemme, le bois de construction, le bois énergie verte peuvent pallier ce manque. La filière-bois a tous les atouts pour s'installer sur des marchés connus et futurs en fabriquant des produits innovants qui s'inscriront dans la nouvelle économie écologique.

Dans ce processus, le syndicat Cgt à quelques niveaux que cela soit doit être un acteur majeur, et il le démontre en étant à l'origine de la création de l'association « **Gemme la forêt d'Aquitaine** ».

Tartas en est la preuve, et a réussi à se développer en diversifiant ses productions de pâte, en prenant en compte les spécificités du pin maritime et en utilisant au mieux son processus de fabrication qui lui a permis de s'installer sur des marchés à forte valeur ajoutée tels l'agroalimentaire, le pharmaceutique, etc.

Dans un système mondialisé à outrance «la papète» doit continuer à s'étendre au travers de son laboratoire R&D pour aller vers de nouveaux types de production de cellulose encore plus pure. Elle doit aussi valoriser ses déchets de productions au travers de sa filiale AVBN en pénétrant davantage les marchés des BTP, de l'alimentation pour animaux, etc.

En 1994, lutter pour :

« **Vivre et travailler en pays tarusate** » n'était pas une hérésie. politiques, économiques, sociales en restant dans le cadre institutionnel existant et en utilisant les procédures légales. Tendance qui apparaît dans les partis politiques qui se réclament du marxisme et qui vise à en modifier la doctrine, à l'adapter aux changements intervenus depuis Marx.■



Dans la forêt en 1891

Retraites complémentaires

Agirc-Arrco Agff* 2013 2014

Informations mathématiques par Lionel Duquenne

Les partenaires sociaux ont tenu leur réunion annuelle, afin d'analyser l'évolution de la situation financière des deux régimes (Arrco-Agirc)

● Ils ont constaté que les résultats 2013 ne sont pas bons, mais avec une amélioration au regard des chiffres de 2012 : le résultat NET des deux régimes incluant les produits financiers est déficitaire de **1,65 milliard d'euros**. Dont **0,405 milliard d'euros** pour l'Arrco(*) et 1,242 milliard d'euros pour l'Agirc. (*)

* Le déficit représente pour l'Arrco 1,00 % des ressources, pour l'Agirc 6,72 %

Toutefois, comme dit plus haut, ces chiffres sont en légère amélioration au regard de 2012. Pour l'ARRCO le déficit était de **0,986 milliard d'euros**, et pour l'Agirc **1,599 milliard d'euros**. Portant ainsi le déficit total à **2,585 milliards d'euros**, soit une amélioration de **0,934 milliard d'euros**. Cette amélioration des déficits de **63 %** est importante en raison de la forte évolution du chômage en 2013 au regard de 2012.

CONCLUSION il aurait été possible d'augmenter nos pensions en 2014. Sachant que les produits financiers en période de crise se sont élevés à **2,597 milliards d'euros** pour l'ARRCO, et **0,198 milliard d'euros** pour l'AGIRC. Soit une somme globale de **2,795 milliards d'euros** pour les deux régimes.

À noter qu'en 2012 les produits financiers étaient de **1,444 milliard d'euros** pour l'ARRCO et **0,521 milliard d'euros** pour l'AGIRC.

En clair, ceux-ci sont supérieurs de **1,965 milliard d'euros** comparés à 2012. *Comme quoi, la crise n'est pas pour tout le monde.*

Il faut souligner que ces résultats déficitaires auraient pu être beaucoup plus élevés en cas de **non-transfert financier** de l'AGFF, pour mémoire **2,021 milliards d'euros** pour l'ARCCO, et **0,657 milliard d'euros** pour l'AGIRC.

ARRCO : dans le cadre des cotisations versées, « LES

RESSOURCES » (**40,186 milliards d'euros**), l'on note en 2013 une progression de **1,90 %** contre **1,60 %** en 2012, ce chiffre subit une correction de **0,20 %** due à l'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi.

Pour « les charges » celles-ci progressent de **5 %** en raison de l'arrivée à l'âge de soixante-cinq ans des générations nées après-guerre.

AGIRC : dans le cadre des cotisations versées, « **LES RESSOURCES** » (**18,471 milliards d'euros**), L'on note en 2013 une progression de **1 %** contre **1,30 %** en 2012. Ce taux subit une correction de **0,10 %** en raison des cotisations versées pour le compte des chômeurs par l'Unedic qui ont diminué en 2013 au regard de 2012, conséquence d'une régularisation comptable. La progression globale des ressources est donc de **0,90 %** contre **2,80 %** en 2012.

Pour « **LES CHARGES** » celles-ci progressent de **4,30 %** en raison de l'arrivée à l'âge de 65 ans des générations nées après-guerre.

EN CONCLUSION : Concernant les réserves, la ventilation des sommes n'a pas été publiée ; peut-être est-ce dû à un oubli ? Qu'en pensez-vous ? Il faut sauver le soldat GATTAZ. Soyez – TOUS DANS LA RUE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU PEUPLE À LA PLACE DE CELLE DU MEDEF. À BIENTÔT

P.I. La Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) indique que la pension moyenne des « retraités » est de **1 288,00 €** par mois et concerne **15,5 millions** de retraités, avec une ventilation de **1 654,00 €** pour les hommes et **951,00 €** pour les femmes.

* L'AGFF est un organisme chargé de gérer les fonds servant à financer les départs à la retraite entre 60 et 65 ans, de salariés n'ayant pas atteint l'âge suffisant pour bénéficier d'une retraite complémentaire à taux plein, mais ayant cotisé le nombre de trimestres requis.



1 million d'emplois : les 12 propositions choc du Medef

Par Louis Morice journaliste au *Nouvel Observateur*

Après la fuite, le couac puis le report de la semaine dernière, le Medef présente ses propositions pour créer un million d'emplois mercredi 24 septembre, le jour où tombent les chiffres mensuels du chômage.

Le patronat en est persuadé : le pacte de responsabilité **ne suffira pas seul à relancer une dynamique de croissance forte et pérenne**, un **projet complémentaire** est nécessaire – quand bien même il n'a pas encore fini de négocier les contreparties au "pacte" dans les branches. Pierre Gattaz part d'un postulat unique : il faut **sortir du cadre**. Pour cela, il souhaite un **projet mobilisateur**, commun, largement partagé. Le président du Medef va pourtant avoir du mal à convaincre les syndicats avec ces 12 propositions choc :

Des mesures à court terme

• 1 – Revoir les seuils

Coûts, complexités, lourdeurs... pour le Medef, les seuils sont un frein à l'embauche. Selon lui, il existe plus de deux fois plus d'entreprises ayant un effectif de 49 personnes que d'entreprises en comptant 50. Le patronat demande une révision de ces seuils négociée avec les partenaires sociaux avant la fin de l'année.

Emplois prévus par le Medef : entre 50 000 et 100 000 sous trois ans.

• 2 – Des emplois aidés moins chers

Le coût du travail en France, notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi est trop élevé, estime le Medef. Le patronat cible particulièrement **les 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification**. Il souhaite donc un cadre transitoire d'accès à l'emploi destiné à certaines populations très éloignées de l'emploi, par exemple sous la forme de contrats aidés destinés aux entreprises.

Sans avoir l'air d'y toucher – le mot n'est d'ailleurs pas évoqué – le Medef présente donc bel et bien une mise en cause du Smic avec des emplois aidés qu'il a si souvent dénoncés.

Emplois prévus par le Medef : entre 50 000 et 100 000 en cinq ans

• 3 – Supprimer certains jours fériés... et les ponts

Les jours fériés et les ponts qu'ils induisent sont dans le collimateur du Medef. Pas autant que les 35 heures, mais quand même. Ils sont **un frein à la croissance** et donc à l'emploi. Le patronat souhaite donc en supprimer un ou deux et, aussi, accoler ceux qui restent à un week-end pour éviter les ponts.

Emplois prévus par le Medef : 100 000

• 4 – Réformer la formation professionnelle et l'apprentissage

La formation professionnelle ? Des contraintes trop rigides, un système peu accessible et injuste. L'apprentissage ? Des rigidités, un cadre réglementaire totalement inadapté. Pour le Medef, il n'y a pas de secret, c'est à ce niveau que peut se résoudre la question des emplois non pourvus.

Emplois prévus par le Medef : 240 000 en cinq ans

Pour développer l'emploi, le Medef propose aussi de favoriser huit grands secteurs prioritaires, potentiels viviers d'emplois : la construction (150 000 emplois), les services (100 000 à 500 000), le tourisme (50 à 200 000), le commerce (40 000 à 100 000), la banque (50 000), l'industrie (10 000 à 50 000), la santé (10 000 à 50 000), l'agro-alimentaire (90 000).

Des réformes structurelles

Pierre Gattaz présente aussi **huit leviers pour réinventer un nouveau modèle économique et social**.

Le Medef en est persuadé : « *Notre modèle économique et social, hérité de la Libération et basé sur le modèle des Trente Glorieuses, a vécu* »

• 5 – Repenser le contrat de travail

C'est l'arme **anti-CDI**. Les patrons souffrent d'une **peur de l'embauche**. Le CDI en serait le responsable. Le Medef veut donc traiter **sans tabou le problème de la rupture du contrat de Travail**. Il propose donc la

mise en place d'un « contrat de projet », c'est-à-dire, **un contrat à durée indéterminée qui prendrait fin automatiquement une fois le projet réalisé**.

• 6 – Revoir le cadre légal de la durée du travail

On y arrive : les 35h ou le cauchemar absolu de l'entrepreneur. Beau joueur, le Medef le reconnaît pourtant : « la productivité horaire s'est parfois trouvée améliorée » par la réduction du temps de travail. Pourtant, le patronat juge le système français inadapté aux nouveaux modes de travail liés aux évolutions de notre société. La solution ? Rien de plus simple : **revoir le principe d'une durée légale et permettre la fixation négociée d'une durée du travail au niveau des entreprises**.

• 7 – Plus de flexibilité

« La peur d'embaucher » découle de l'incapacité de licencier simplement. Le Medef espère une réforme en profondeur du marché du travail pour introduire plus de flexibilité, dans une démarche de flexi-sécurité.

• 8 – Contrôler les chômeurs

« Notre système d'assurance chômage n'incite pas à un retour rapide à l'emploi » : voilà pour le constat du patronat, **un système trop protecteur et pas forcément le plus efficace**. Le Medef appelle de ses vœux des négociations pour une nouvelle réforme. Et, marchand dans les pas de François Rebsamen, si ce n'est pas l'inverse, le patronat exige la mise en place d'un **réel contrôle** de la recherche d'emploi, quasi inexistant aujourd'hui.

• 9 – Repousser l'âge de la retraite

« Le poids atteint par les dépenses de protection sociale en France est devenu un handicap », estime le Medef. Pour les retraites, l'organisation patronale estime qu'il faut une **vraie réforme** et demande un recul de l'âge légal de départ à la retraite. Elle milite aussi pour le développement d'une « retraite supplémentaire par capitalisation ».

• 10 – Limiter la dérive législative

Qui veut la peau du Code du travail ? Le patronat dénonce régulièrement la complexité de la législation française. Surtout, le Code du travail ne permet à ses yeux ni flexibilité, ni adaptation simple des règles aux situations des entreprises. Le Medef souhaite donc **limiter la loi aux grands principes généraux** et lier tout dialogue social à un constat économique.

• 11 – Renforcer la négociation d'entreprises

Un contrat de travail ? Quel contrat de travail ? Il s'agit de reconnaître la primauté du collectif sur l'individuel. Plus question donc pour le Medef de voir un accord collectif **même majoritaire** ne pas pouvoir être imposé à un salarié qui peut invoquer son contrat de travail.

• 12 – Réformer l'Education nationale

Le patronat cible principalement **les décrocheurs**, ces 150 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans aucun diplôme. Le Medef veut que l'apprentissage soit revalorisé et demande que les entreprises soient associées à l'élaboration des filières.

Intégralité des propositions du Medef

“Notre Sécu”



n'est pas aussi solidaire qu'on le pense !

Par Brigitte Dormont*

La Sécu a 70 ans, et maintenant ?

La Sécu a 70 ans ! Est-elle fidèle aux idéaux du Conseil national de la Résistance ?

Le principe qui a présidé à la création de la Sécurité sociale est celui de la solidarité entre les bien-portants et les malades, et entre les hauts et les bas revenus, selon l'idée de **chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins**. Ce principe, s'il fait toujours consensus en France, est aujourd'hui sérieusement écorné.

Bien sûr, globalement le système fonctionne encore avec des cotisations sociales proportionnelles au revenu et personne n'est exclu de l'Assurance maladie. Mais il est de moins en moins solidaire. La couverture offerte par la Sécurité sociale aux patients qui ne sont pas en ALD est limitée à 59,7 %. Souscrire à une assurance complémentaire est désormais une condition nécessaire à un bon accès aux soins. Le poids des assurances complémentaires est de plus en plus important. Or celles-ci ont un cadre et des règles de fonctionnement différente de celles de la Sécurité Sociale. Elles n'offrent pas une vraie solidarité.

C'est-à-dire ? Les règles actuelles des complémentaires permettent une sélection des risques, même si celle-ci est limitée en principe par la loi Evin. En pratique la sélection des risques s'opère par la définition de contrats ciblés – par exemple un contrat moins cher, sans forfaits lunettes, qui va attirer les jeunes – qui permettent de segmenter les adhérents. En conséquence, les primes sont plus élevées pour les gens les plus malades et les plus âgés.

Par ailleurs, le fait que le coût d'une complémentaire ne soit pas proportionnel aux revenus, fait que la prime peut atteindre 8 à 10 % du revenu pour les ménages modestes. C'est prohibitif. Or, le renoncement à la complémentaire santé conduit au renoncement aux soins dans de larges proportions, 30 % actuellement pour ceux qui n'ont pas de complémentaires. A côté de cela, les hauts revenus sont favorisés, puisque leur dépense d'assurances complémentaires n'excède pas 2,5 % de leurs budgets.

On ne réduit pas la dépense des ménages en transférant sur les complémentaires des remboursements que ne fait plus l'assurance maladie : on ne fait que transférer une couverture financée sur un mode solidaire sur une couverture facultative financée majoritairement par des primes indépendantes du revenu. Ce faisant, on crée de l'inégalité. L'ANI, avec la généralisation de la complémentaire santé au sein des entreprises, va amplifier encore le phénomène...

... **Pourquoi ?** On peut se réjouir du fait que 400 000 personnes qui n'avaient pas de complémentaires vont en avoir une. Mais en même temps, 4 millions de personnes qui étaient déjà assurées à titre individuel vont basculer dans un système de complémentaires d'entreprises largement subventionnées. Outre l'effet d'aubaine considérable, dont on peut interroger l'opportunité en ces temps de restrictions budgétaires, la situation des individus qui ne sont pas salariés du privé va se dégrader. Plus exactement, les vieux et les chômeurs vont être entre eux à mutualiser les coûts de leurs soins, alors que leur périmètre de mutualisation englobait auparavant les 4 millions de salariés – sans doute plus jeunes et mieux portants – qui vont partir dans le champ de l'ANI ! Cela va contribuer à une augmentation du coût des assurances complémentaires individuelles pour les vieux, les chômeurs, les étudiants, etc. Loin d'instaurer plus de solidarité, l'ANI va, dans les faits, creuser les inégalités. La moindre des choses serait déjà de supprimer les exonérations sociales favorisant les contrats collectifs.

Vous estimez aussi que le système n'est pas très solidaire pour les plus malades. En l'absence de mécanismes de plafonnement des dépenses, la couverture partielle par l'Assurance maladie expose certains malades à des restes à charge considérables même lorsqu'ils ont des assurances complémentaires. C'est un défaut congénital de notre système.

Pour la plupart des assurés sociaux, le reste à charge est en moyenne de 400 euros par an, mais pour les plus malades – des Français consomment 50 % des dépenses de santé – ces frais sont très importants. Le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie a ainsi calculé que le centile supérieur des personnes ayant consommé des soins entre 2008 et 2010 a connu un reste à charge cumulé dépassant 7 200 euros, hors dépassements d'honoraires. Pour des petits retraités, ou pour les personnes dont le revenu est situé juste au-dessus du plafond CMU, ces dépenses peuvent être « catastrophiques », comme disent les économistes ; c'est-à-dire absorber une part exorbitante de leur revenu.

Que préconisez-vous ? De plafonner les restes à charge. Nous sommes un des rares pays développés où un mécanisme de plafonnement n'existe pas. Par exemple, on pourrait décider

qu'au delà de 1 000 euros de reste à charge pour une année, les malades soient pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale pour leurs dépenses de santé, hors dépassements d'honoraires.

Une sorte de bouclier sanitaire ? Pas vraiment : l'idée du bouclier sanitaire était de financer le plafonnement des reste à charge pour les plus malades par l'introduction de franchises, donc en dégradant la couverture sociale de tous les assurés. Or, je pense qu'il est important et urgent d'introduire un plafonnement indépendamment de toute discussion sur les franchises. Ces restes à charges excessifs sont le principal défaut de solidarité de notre système. Ils restent invisibles car ils concernent peu de gens (plusieurs centaines de milliers d'individus quand même), mais ils sont un scandale, un état de fait contraire aux objectifs de solidarité qui sont affichés !

Quelles autres mesures pour retrouver plus de solidarité ? Les dépenses augmentent plus vite que le PIB et cela dans un climat de tension et de restriction budgétaire. On ne peut pas continuer à utiliser comme seul outil de régulation la réduction du taux de remboursement. D'ailleurs, la ministre de la santé parle d'économiser 10 milliards d'euros sur l'assurance maladie sans baisser les remboursements. Pour moi, la définition d'un panier de soins pertinent est une alternative à la situation actuelle. Ce panier regrouperait l'ensemble des produits de santé et des actes curatifs ou préventifs, pratiqués en médecine ambulatoire ou à l'hôpital qui bénéficieraient d'une couverture pour des indications clairement identifiées.

Il faut définir de manière transparente ce panier, décider

collectivement de ce que l'on rembourse, et s'imposer d'améliorer l'efficacité productive du système au lieu de laisser filer la dépense. Jusqu'à maintenant ce travail n'a pas été fait pour ne pas mécontenter de puissants lobbies : laboratoires pharmaceutiques, villes thermales... qui font du chantage à l'emploi. Mais est-ce à l'Assurance maladie de faire une politique de l'emploi ? Si l'on veut subventionner les villes thermales, ce n'est pas à l'assurance maladie de le faire. Cela doit être pris et discuté sur des lignes budgétaires en rapport avec la politique d'aménagement du territoire.

Le tiers-payant généralisé, est-ce un pas vers plus de solidarité ? En réalité cela ne change pas grand-chose à la couverture de soins. Cela change juste les circuits monétaires. Le tiers payant peut améliorer l'accès aux soins de ceux qui sont limités par l'avance de frais, c'est l'objectif affiché de son introduction.

Mais le grand intérêt du tiers payant se comprend en écoutant les cris d'orfraie poussés par certains médecins : cela met fin à la grande fiction d'un paiement direct du médecin par le patient. Il sera bien clair que c'est la sécurité sociale, financée sur prélèvements obligatoires, qui rémunère les médecins pour leurs actes. S'il était généralisé aux spécialistes, le tiers payant pourrait aussi contribuer à rendre plus visible, et peut-être à limiter, les dépassements d'honoraires. ■

** Brigitte Dormont, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine*

Directrice du laboratoire d'économie et de gestion des organisations de Santé. Membre du Conseil d'analyse économique.

Correcteur : un beau métier !

L'événement est assez rare pour mériter d'être souligné : le 15 mai dernier, le quotidien *La Croix* consacrait une double page centrale au beau métier de correcteur, sous ce titre : « Correcteur, un métier en voie de disparition ? ».

On y lit entre autres : « *Ils forment l'armée de l'ombre de l'édition. Sans eux, orthographe défectueuse, répétitions, syntaxe douteuse, personnages au nom fluctuant au fil des pages, ponctuation déficiente s'accumuleraient dans les livres. Amoureux de leur activité, ils ont en commun la passion du mot juste, le goût de la littérature, un sens aigu du perfectionnisme : on dit souvent que c'est un métier d'obsessionnels, c'est un peu vrai.*

Être cultivé, fort en grammaire, imparable en orthographe ne suffit pas. C'est le discernement qui fait le bon correcteur : savoir où intervenir, à quel point, et où se retenir d'intervenir. Il faut établir une hiérarchie des faiblesses d'un texte, se concentrer sur les plus importantes, comme les erreurs d'information ».

Cependant de nombreux lecteurs se plaignent de textes qui recèlent de plus en plus de coquilles et d'erreurs. À qui la faute ?

Le correcteur est pour le professionnel « l'emm...r », et pour le patron celui qui coûte cher et ne rapporte rien. Il n'y a qu'à voir où en sont les équipes de correcteurs dans la presse, qu'elle soit nationale ou régionale, quotidienne ou autre..., et les conditions de travail dans l'édition.

Si, dans la presse, les équipes sont réduites à presque rien, les logiciels imposés aux pigistes étant susceptibles de faire le travail, dans l'édition, la mode est actuellement au statut d'auto-entrepreneur imposé : aucune charge pour l'entreprise et tarifs malléables à merci.

Là où le bât blesse, c'est dans la suite de l'article : « *Indépendants et isolés, ils ne se regroupent pas en confrérie pour compter leurs forces et leurs troupes, ni défendre leurs droits* ». L'auteur de cet article et son journal doivent ignorer la Filpac et son syndicat des correcteurs..., même si, quelques lignes plus loin, est citée nommément : « *Anne Hébrard, secrétaire générale du syndicat national des correcteurs* ». Eût-il été déshonorant pour ce journal de citer la Cgt et notre fédération ?

Alors, le métier... en voie de disparition ? Je persiste à penser que c'est la qualité et la compétence qui feront la différence... Mais aussi la vigilance et la mobilisation des personnels concernés. Il est vrai que les méthodes actuelles encouragent l'individualisme qui nuit à la profession : comment leur dire que « **l'union fait la force** » ?

Camarades correcteurs syndiqués, à vos plumes !...

J.L.

C'est à nous de reconquérir

notre SÉCURITÉ SOCIALE

Pour de nombreux retraités, la situation est de plus en plus difficile. Les pensions de retraite ont été bloquées par le patronat et le gouvernement. De nombreux retraités doivent cette année payer des impôts entraînant la suppression de nombreuses aides. Pour de nombreux retraités, il devient de plus en plus difficile de se soigner. C'est aussi l'augmentation de la TVA (l'impôt le plus inégalitaire), l'augmentation du prix du gaz, etc.

Le taux de CSG pour des milliers de retraités devrait passer de 3,8 % à 6,6 %, c'est inadmissible.

La prime donnée aux retraités percevant moins de 1 200 € ne résout rien. Plus de 800 000 retraités resteront au-dessous du seuil de pauvreté. 10 % des retraités, dont une majorité de femmes seules, perçoivent une pension inférieure à 600 € par mois. Nous ne demandons pas l'aumône. Le 3 juin, le 30 septembre, dans l'unité, nous étions des milliers pour exiger une augmentation de toutes les pensions.

L'Assemblée nationale vient de voter la loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement ». Si cette loi comporte des points positifs, le problème majeur est celui des financements.

Pour une personne en perte d'autonomie, se retrouver en établissement spécialisé est souvent un drame. Beaucoup n'arrivent pas à payer les frais d'hébergement. Enfants, petits-enfants sont souvent sollicités pour acquitter le reste à charge.

Le gouvernement a repoussé la réforme sur le reste à charge au prétexte qu'elle coûterait 1,5 milliard d'euros.

C'est bien peu par rapport aux 41 milliards d'euros versés aux entreprises, y compris celles du CAC 40, sans même vérifier que cet argent public sert bien à l'investissement et non à l'augmentation des dividendes.

Le gouvernement a confirmé ses choix de politique d'austérité en maintenant son pacte de responsabilité.

Ce sont les cadeaux fait aux employeurs (suppression des cotisations sociales de la branche famille) et aussi 50 milliards « d'économies » sur les budgets publics !

Avec d'autres organisations syndicales, la Cgt réaffirme son opposition résolue à ce pacte de responsabilité (d'austérité) qui va encore aggraver la crise !

BESOIN DE 1,5 MILLIARD D'EUROS POUR FINANCER LA PERTE D'AUTONOMIE. C'EST PEU PAR RAPPORT AUX 41 MILLIARDS VERSÉS AUX ENTREPRISES SANS CONTREPARTIE. NE LAISSONS PAS DÉTOURNER NOTRE ARGENT.

A quelques jours de la présentation du budget de la Sécu, dans un front commun inédit, vingt-huit syndicats de retraités, organisations de personnes âgées et associations de professionnels de la prise en charge de cette population ont lancé une alerte : le produit de la **contribution de solidarité pour l'autonomie** (Casa), prélevée sur les retraites, ne doit plus être détourné de son objet, à savoir le financement de l'accompagnement des personnes âgées à domicile ou en établissement. En 2013 et en 2014, le gouvernement a utilisé ces fonds (645 millions d'euros par an) pour toute autre chose, pour combler le déficit du fonds de solidarité vieillesse.

La Sécu, c'est à nous actifs et retraités

Il devient de plus en plus difficile de trouver un spécialiste en secteur « 1 », cela devient vrai aussi pour trouver un généraliste. Beaucoup de retraités doivent choisir entre se chauffer, se nourrir ou se soigner.

Nous ne pouvons accepter :

- Les fermetures de centres d'accueil pour l'assurance maladie (CPAM), pour la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail pour les retraites (Carsat) ;
- La fermeture d'hôpitaux publics, comme les fermetures de milliers de lits, de services. Cela conduit trop souvent à transférer les personnes âgées ayant des pathologies lourdes vers les Ehpad ;
- La marchandisation du secteur de

la prise en charge des personnes âgées dépendantes ;

- Les délais d'attente pouvant aller jusqu'à 6 mois pour l'obtention d'un rendez-vous dans le public,
- Une politique menée au service du seul secteur privé lucratif,
- Une nouvelle augmentation de la CSG...

Dans quelques jours, va s'ouvrir à l'Assemblée nationale le débat sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

On nous rabâche : le trou de la Sécurité sociale, c'est nous, on se soignerait trop, les retraités coûteraient trop cher... Le trou de la Sécurité sociale explose !

Mais parlera-t-on pareillement de la fraude aux cotisations sociales des patrons français qui explose et représente un manque à gagner de plus de 20 milliards d'euros par an, selon la Cour des Comptes ?

Actifs, privés d'emplois, retraités ensemble pour :

- Gagner une Sécurité sociale de haut niveau !
- Le droit à compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie organisé dans le cadre de la Sécurité sociale :
- Stopper les exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs ;
- Faire contribuer les revenus financiers des entreprises à hauteur des cotisations salariales ;
- Refuser l'augmentation du taux de CSG ;
- Garantir et maintenir un financement assis sur le travail par les cotisations sociales ;
- Favoriser l'emploi stable, combattre la précarité, augmenter les salaires, porter le SMIC à 1 700 €, combattre le travail illégal : autant de ressources en plus pour la sécu !
- En finir avec l'austérité qui nous enfonce dans la crise !
- Augmenter les pensions de retraite pour tous.■



La Cgt

« Prix Nobel » d'économie : des cocoricos déplacés

Par Jean Landry

Le « prix de la Banque de Suède en sciences économiques en l'honneur d'Alfred Nobel », improprement appelé prix Nobel d'économie, vient d'être attribué au Français Jean Tirole. Alors qu'un déluge de commentaires élogieux en forme de « cocoricos » se propage dans les médias, Attac déplore ce choix qui s'inscrit dans la lignée des prix attribués à Hayek, Friedman et autres économistes néolibéraux en grande partie responsables de la crise actuelle.

Présenté comme « un des économistes les plus influents de notre époque » par la Banque de Suède, Jean Tirole est récompensé pour « son analyse de la puissance des marchés » et ses recommandations en faveur d'une déréglementation dans les domaines de l'industrie, de la finance et du travail.

C'est ainsi que Jean Tirole, dont on peut penser que le nouveau ministre de l'économie Emmanuel Macron est un admirateur fervent, propose une réforme du marché du travail, dont l'une des mesures doit être d'alléger le code du travail et, en particulier, de supprimer les contrats à durée indéterminés (CDI).

Ce n'est pas tout : Jean Tirole est depuis longtemps un fervent partisan d'un marché mondial des permis d'émission de gaz à effet de serre. Le prix et la concurrence seraient ainsi les principaux instruments mobilisés pour limiter les émissions. Pourtant le marché européen du carbone est un échec retentissant en même temps qu'un nouveau théâtre de spéculation !

Dans le domaine de la finance, Tirole s'est illustré par une approche – fondée sur la théorie des jeux et de l'information – selon laquelle la stabilité des marchés peut être obtenue par la transparence de l'information et la concurrence sur les marchés. Ignorant le caractère fondamentalement instable des marchés, Jean Tirole a cautionné les politiques de dérégulation financière et encouragé les autorités de régulation à négliger la nécessité d'une régulation globale de la finance.

Le caractère global et systémique de la crise a montré qu'il s'agissait là d'une erreur tragique... démontrant par là le caractère inadapté et dangereux des analyses de Jean Tirole et du courant de pensée qu'il représente : un néolibéralisme dogmatique pour lequel la fonction économique essentielle de l'État est d'étendre la logique des marchés à l'ensemble des domaines de la vie sociale.

Source : communiqué d'Attac France du 13 octobre 2014

Écoutez-le



Voici un quart de siècle paraissait *L'Albine*, écrit par un enfant du pays, Fernand Dupuy. L'auteur, natif du Limousin où il exerce la profession d'instituteur, nous livre ici les souvenirs de son enfance rurale et les mœurs de ce début du XX^e siècle. *L'Albine* est sa grand-mère, maîtresse femme, habile guérisseuse et conseillère, car riche d'un savoir inépuisable fait de traditions et de légendes. A défaut de pouvoir vous donner à lire ce roman-mémoire riche de tout un passé qui a façonné notre présent, en voici un extrait susceptible de « parler » aux « gens du Livre », amateurs de mots, que nous sommes :

Écoutez-le, ce vieil instit, donnant à ses petits-enfants une leçon de vocabulaire sur les cris des animaux :

« Tu le sais, bien sûr depuis longtemps, le coq chante, *cocorico*, la poule *caquète*, le chien *aboie*, quand le cheval *hennit* et que *beugle* le bœuf et *meugle* la vache, l'hirondelle *gazouille*, la colombe *roucoule* et le pinson *ramage*. Les moineaux *piaillent*, le faisan et l'oie *criaillent* quand le dindon *glousse*. La grenouille *coasse*, mais le corbeau *croasse* et la pie *jacasse*. Et le chat comme le tigre *miaule*, l'éléphant *barrit*, l'âne *braie*, mais le cerf *rait*. Le mouton *bêlé* évidemment et *bourdonne* l'abeille. La biche *brame*, quand le loup *hurle*. Tu sais, bien sûr, tous ces cris-là, mais sais-tu ? Sais-tu ? Que le canard *nasille* – les canards *nasillardent* ! Que le bouc ou la chèvre *chevrote* ; que le hibou *hulule*, mais que la chouette, elle, *chuinte* ; que le paon *braille*, que l'aigle *trompète*. Sais-tu ? Que si la tourterelle *roucoule*, le ramier *caracoule* et que la bécasse *croule* que la perdrix *cacabe*, que la cigogne *craquète* et que si le corbeau *croasse*, la corneille *corbine* et que le lapin *glapit* quand le lièvre *vagit*. Tu sais tout cela ? Bien. Mais sais-tu ? Que l'alouette *grisoie*, Tu ne le savais pas. ? Et peut-être ne sais-tu pas davantage que le pivert *picasse*, c'est excusable ! Ou que le sanglier *grommelle*, que le chameau *blatère* et que c'est à cause du chameau que l'on *déblatère* ! Tu ne sais pas non plus peut-être que la huppe *pupule* et je ne sais pas non plus si on l'appelle en Limousin la pépue parce qu'elle *pupule* ou parce qu'elle fait son nid avec de la chose qui pue ? Qu'importe ! Mais c'est joli : la huppe *pupule* ! Et encore sais-tu ? Que la souris, la petite souris grise, devine ! La petite souris grise *chicote*. Avoue qu'il serait dommage d'ignorer que la souris *chicote* et plus dommage encore, de ne pas savoir que le geai, *cajole* ! Sais-tu que la mésange *zinzinule* ? Comme la fauvette d'ailleurs » ■ J.L.

L'Albine de Fernand Dupuy chez Fayard éditeur.

C'est quoi tout ça ?

De Jean Pierre GHIOTTO

Dans la jungle des institutions et de leur sigles, comment réussir à trouver son chemin et ne pas se laisser dépasser par des spécialistes, qui y font sans cesse allusion, imaginant, sans doute, que tout un chacun sait parfaitement de quoi il retourne quand sont évoqués tous ces « Coderpa », ces « Cnrpa » et autres barbarismes.

Participant à une réunion dont l'objet était d'aborder les textes relatifs à la loi de programmation sur l'adaptation de notre pays au vieillissement de sa population, nos camarades en charge de ce dossier, donc des spécialistes, ont fait naître et m'ont fait atteindre des sommets de perplexité lors de leurs interventions en utilisant ces mots qui n'éveillaient en moi que la sensation d'être un ignare égaré dans un labyrinthe hanté par des extra-terrestres.

Je vous livre donc une partie de ces secrets qui vous donnent l'impression d'avoir tout compris.

Coderpa

Instance peu connue, sauf des militants, le **Comité départemental des retraités et personnes âgées**. Le Coderpa est une instance consultative départementale. S'il comprend des retraités, siègent aussi des professionnels et des élus axés sur les personnes âgées.

Le Comité départemental des retraités et personnes âgées (Coderpa) est une instance consultative placée auprès du président du Conseil général de chaque département depuis la loi de décentralisation de 2004. Le Conseil général en définit la composition et les modalités de fonctionnement.

Les **Coderpa** « réunissent notamment des représentants des associations et organisations représentatives, sur le plan local, des retraités et personnes âgées ».

Cnrpa

Créé par le décret n°82- 697 du 4 août 1982, le **Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA)** est une instance administrative consultative placée auprès du ministre chargé des personnes âgées.

Présidé par le ministre, ce comité permet la participation des retraités et des personnes âgées à l'élaboration et la mise en œuvre de la **politique de solidarité nationale** les concernant (article D149-1) du code de l'action sociale et des familles.

Depuis sa création, le **CNRPA anime le réseau des comités départementaux des retraités et des personnes âgées (Coderpa)** désormais placés auprès des conseils généraux par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux responsabilités et libertés locales.

La loi sur l'adaptation de notre société au vieillissement prévoit de remplacer le CNRPA par la création d'un **Haut conseil de l'âge**. (HCA)

Les Clic

Centres locaux d'information et de coordination

Le CLIC. a un rôle fédérateur. Prenant en compte tous les services qui concourent à la prise en charge sanitaire et sociale des personnes âgées, l'équipe du Clic vous oriente vers les organismes compétents et vous aide à constituer votre dossier. Le Clic réduit la complexité des démarches à accomplir.

Le Clic. est un dispositif national qui doit se généraliser dans tous les départements. C'est un partenariat opérationnel entre le conseil général et les centres d'action sociale des communes.

Casa

Cette **contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie** (Casa) est due sur les pensions de retraite versées par tous les régimes de retraite obligatoires – régimes de base et complémentaires – du privé comme du public ; ainsi que sur les pensions d'invalidité. Le taux de 0,3 %, est précompté sur le montant brut de la pension vieillesse servie.

Certaines pensions sont exonérées : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Apsa), l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi), le minimum vieillesse, l'allocation veuvage et certaines pensions militaires.

La CSG/CRDS

La **CSG** (Contribution sociale généralisée), instituée le 28 décembre 1990. Elle a pour but de participer au financement de la sécurité sociale : son taux est de 6,60 %.

La **CRDS** (Contribution pour le remboursement de la dette sociale) créée en 1996 a pour but de résorber l'endettement de la Sécurité sociale) ; son taux de 0,5 %.

Le Cese

Le **Conseil économique, social et environnemental** (Cese) est une assemblée consultative française composée de représentants sociaux (patronat, syndicats, associations). Si elle n'a qu'une fonction consultative, optionnelle ou obligatoire dans le cadre du processus législatif, cette assemblée permet la représentation au niveau national des organisations professionnelles et la communication entre les différents acteurs de l'économie. Son siège est situé au Palais d'Iéna à Paris.

Cette représentation socioprofessionnelle au niveau national, transposée au niveau de chaque collectivité territoriale régionale, dispose d'une assemblée consultative du même type : le (Ceser)

Le CESER

Le conseil économique et social régional (Ceser) est une assemblée consultative représentant les « forces vives » de la région. Il comprend, pour l'instant, entre 40 et 110 membres suivant les cas et rassemble des représentants de **quatre catégories socioprofessionnelles (collèges)** :

- * Les entreprises et activités non salariées (35 % des sièges) ;
- * Les organisations syndicales de salariés (35 % des sièges) ;
- * Les organismes participant à la vie collective de la région (25 % des sièges) ;
- * Des personnalités qualifiées participant au développement régional (5 % des sièges).

Ils sont désignés (et non élus) pour six ans renouvelables.

Le Ceser remplit une mission de consultation auprès des instances politiques de la région. Il ne prend donc aucune décision mais émet des avis.

UNCAM

Union nationale des caisses d'assurance maladie qui regroupe les trois principaux régimes d'assurance maladie : le régime général d'assurance maladie, le régime agricole (Mutualité sociale agricole ou MSA), le Régime social des indépendants. RSI).

La Fiapa

La Fédération internationale des associations de personnes âgées (Fiapa) est née de la volonté d'une soixantaine d'associations de quatre pays (France, Italie, Belgique et Espagne) de **défendre les droits et les intérêts des personnes âgées au sein de notre société contemporaine.**

La Fiapa regroupe aujourd'hui **41 associations ou fédérations réparties dans une quinzaine de pays.** Elle agit sur le terrain à travers ses associations pour une meilleure protection des aînés et assure la coordination entre ses différents membres par la mise en place de pôles régionaux : Europe, Asie, Afrique, Amérique latine, Océan indien.

Reconnue d'utilité publique, la Fiapa est une organisation internationale non gouvernementale (OING), **dotée du statut consultatif**, statut le plus élevé de l'ONU. Au plan européen, la Fiapa est **dotée du statut participatif** à la conférence des OING auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elle a d'ailleurs siégé au sein de cette organisation

dans plusieurs commissions telles que la commission « des droits de l'homme », la commission « démocratie, cohésion sociale et enjeux Mondiaux » et la commission « éducation et Culture ». Elle travaille également en étroite collaboration avec l'Unesco dans le secteur de la culture et de l'éducation et des programmes sanitaires et sociaux.

La Fiapa est une fédération particulièrement engagée dans la lutte pour la défense et la protection des droits des adultes âgés. Elle s'investit également dans un combat permanent contre l'âgisme et ses formes de déclinaisons dans la vie quotidienne. Par sa stratégie d'intégration intergénérationnelle et de représentation dans l'ensemble des instances traitant du vieillissement, sa voix est réelle, appréciée et prise en compte.

La FERPA

La Fédération européenne des retraités et des personnes âgées adhère à la Confédération européenne des syndicats (CES). Elle a été créée en 1993 par des travailleurs et des travailleuses à la retraite, désirant prolonger leur engagement syndical pour une société plus juste, plus démocratique, plus citoyenne et solidaire avec les jeunes et les travailleurs.

Avec ses 10 millions d'affiliés, la Ferpa est aujourd'hui l'organisation la plus représentative des retraités et des personnes âgées en Europe. Elle coordonne sa politique avec celle de la CES notamment en matière de sécurité et de protection sociale, plus particulièrement en ce qui concerne les pensions, les soins de santé, la lutte contre l'exclusion sociale et contre la pauvreté qui touche plus de 50 millions de citoyens en Europe, dont plus de 16 millions sont des personnes âgées et des femmes âgées isolées.

De nos jours, environ 70 millions de personnes en Europe ont plus de soixante ans, ce qui représente 3 à 4 électeurs sur 10. Ils ont contribué à la création de l'Union européenne grâce à leur travail et à leur engagement politique, social et syndical. Ils revendiquent dès lors leur droit à la participation active dans le processus décisionnel européen et ce à tous les niveaux.

C'est tout pour le moment, rassurez-vous, ils y en a d'autres et ce sera peut-être pour une fois prochaine. Entraînez-vous, utilisez-les, et vous sentirez les regards sur vous se poser. Alors vous pourrez gonfler le torse et dire : J'y étais.

■ J.P.G.

« Tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines » Eugène Varlin



Jean Jaurès

un homme et des idées de notre temps

Par Jack Dhordain

Jean Jaurès est né à Castres, dans le Tarn, en 1859. Élève brillant à l'école, il poursuit ses études à Paris, où il est reçu à l'École normale supérieure et à l'agrégation de philosophie.

À Paris, il observe les combats politiques du moment, en 1878 - 1879, les républicains battent les royalistes et bonapartistes. Le 14 juillet et la Marseillaise deviennent fête et hymne nationaux.

En 1875, il se lance en politique, il est élu député républicain du Tarn. Dès 1886, Jaurès se préoccupe du sort des mineurs ; il n'est pas courant qu'un intellectuel se préoccupe du sort des ouvriers mais, pour lui, c'est synonyme de justice, d'égalité et d'une liberté et d'une fraternité intransigeantes.

En 1893, il est élu aux élections législatives. Il devient le député des mineurs et verriers de Carmaux. Il est un des rares à lire Marx dans le texte et à comprendre l'anglais.

Quatre axes essentiels vont guider sa pensée et son action :

1 - Il défend l'amélioration du sort des travailleurs, qui, associée à une vraie « morale républicaine », sera nécessaire pour réaliser une transformation sociale profonde au profit des ouvriers.

2 - Il pense que les travailleurs doivent avoir leur organe de presse, car il connaît le poids de la presse.

En 1904, il crée le journal *l'Humanité*, ouvert à toutes les tendances et pratiques du mouvement ouvrier et aux plumes des

grands intellectuels.

3 - Il se rend compte que, sans organisation, le mouvement ouvrier ne peut exister. En 1905, avec Vaillant et Guesde, ils fondent la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière).

4 - Profondément attaché à son travail parlementaire, il porte les colères, les revendications et les espoirs des travailleurs. Ses discours virulents à la Chambre des députés dénoncent la rapacité du patronat et des actionnaires. Ces quatre options sont d'une brûlante actualité.

Il poursuit sa carrière politique en collaborant à la radicale *Dépêche* et devient conseiller municipal puis maire adjoint à l'instruction publique de Toulouse (1890 - 1893). Son expérience, sa connaissance des milieux ouvriers et des militants socialistes, ses travaux de recherche, l'orientent vers le socialisme.

Lors de la grève des mineurs de Carmaux, la Compagnie des mines, dirigée par le baron Reille, l'homme fort de la droite, venait de licencier un des ouvriers, Calvignac, leader syndical et nouveau maire de Carmaux. C'était remettre en cause le suffrage universel et les droits syndicaux. Jaurès, dans la *Dépêche*, soutient cette grève qui se termine victorieusement par la réintégration de Calvignac. Les ouvriers de Carmaux demandent alors à Jaurès d'être leur candidat à l'élection partielle ; il est élu député de Carmaux le 8 janvier 1893. Il soutient Dreyfus et devient proche des guesdistes. Il prend conscience des résistances de la société capitaliste et des dangers révélés par la montée des nationalismes et de l'antisémitisme. La défense de la

République devient son objectif principal, Jaurès et son parti socialiste s'engagent nettement en faveur du bloc des gauches qui prépare le vote de la loi sur la séparation des Églises et de l'État (1905).

Jaurès, réélu député du Tarn en 1902, fait le choix de réaliser en priorité l'unité socialiste. Elle se réalise au Congrès du Globe (avril 1905) dans le cadre de la SFIO, qui fait sien le constat de la lutte des classes et s'affirme clairement internationaliste. Unité fragile. Il est critiqué, mais il parvient à convaincre ses camarades. Il engage le dialogue avec les syndicalistes révolutionnaires de la CGT et lutte contre l'expédition coloniale au Maroc.

Jaurès a alors acquis une dimension internationale et lutte contre la guerre ; il est obsédé par les menaces contre la paix, de grandes plumes de l'époque comme Anatole France, Octave Mirbeau ou Jules Renard lui viennent en aide. Il mène une vigoureuse campagne contre la loi des trois ans de service militaire votée en 1913, au grand dam de la droite nationaliste qui ne recule devant aucune menace ou injure. Droite qui, soutenue, dans sa politique belliciste, aussi bien en Allemagne qu'en France par tous les capitalistes marchands de canons : Krupp, dans la Rhur, ou Schneider, au Creusot, etc., qui voient dans la guerre des commandes militaires accompagnées de juteux profits.

Il tente de toutes ses forces et en y mettant toutes ses convictions d'empêcher – ce sera en vain – le déclenchement de la Première Guerre mondiale et se lie aux autres partis de l'Internationale ouvrière en faisant planer la menace de





Jean Jaurès à la tribune
Dessin aquarellé (1910) d'Éloy Vincent.
(Musée -Jaurès, Castres.)

grèves générales au niveau européen, ce que la droite nationaliste et les partisans de la guerre ne lui pardonnent pas. Il tente de stopper les hostilités. Il garde espoir d'une alliance européenne contre la guerre et d'un déclenchement d'une grève générale en Europe en cas de déclaration de guerre.

Mais l'attentat de Sarajevo relance les tensions entre les grandes puissances. C'est dans cette atmosphère surchauffée que, le vendredi 31 juillet 1914, il tente à la Chambre des députés puis au ministère des Affaires étrangères de stopper le déclenchement des hostilités. En fin d'après-midi, avant de rédiger un article dans son journal *l'Humanité*, il descend avec ses collaborateurs, pour dîner, au Café du Croissant, rue Montmartre. Vers 21h40, un étudiant nationaliste, Raoul Villain, tire deux coups de feu à bout portant sur Jaurès par la fenêtre ouverte du café. Cet assassinat facilite le ralliement de la gauche, y compris de beaucoup de socialistes qui hésitaient à réaliser l'union sacrée. La grève générale n'est pas déclarée.

En moins de trois jours, l'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie, puis à la France, puis à la Belgique. La France a lancé la mobilisation générale. Le Luxembourg a été envahi par les troupes allemandes, qui viennent de procéder au premier bombardement aérien à Lunéville avant de pénétrer en Belgique par la région d'Aix-la-Chapelle. Les combats font rage dans les forts de Liège, mais rien ne semble empêcher la progression des forces belligérantes.

Pris de vitesse, le Royaume-Uni répond favorablement à l'appel du roi Albert 1^{er} et déclare la guerre à l'Allemagne. La République française, qui cherche encore à se consolider, doit s'y résoudre : le président Raymond Poincaré appelle à l'Union sacrée devant les deux chambres parlementaires, qui, à l'unanimité, votent les crédits de guerre.

Au matin de ce 4 août 1914, le peuple français entre dans la guerre par une singulière cérémonie : il enterre son héros, le père du socialisme, le grand républicain Jean Jaurès. Ce sont les obsèques officielles. Devant une foule immense, un catafalque est dressé au coin de l'avenue Henri-Martin, devant toutes les autorités de la République : le Président du Conseil, René Viviani, le Président de la Chambre, Paul Deschanel, la plupart des ministres, les leaders de toute la gauche socialiste et syndicale et même quelques membres de l'opposition nationaliste, Maurice Barrès en tête. Pour beaucoup, il s'agit de la première manifestation de l'Union nationale, même si Léon Jouhaux, le secrétaire général de la CGT, dans un discours

guerre, le vrai premier coup de feu, a bien claqué quatre jours plus tôt, le 31 juillet 1914, dans une brasserie parisienne.

Cette guerre va faire des millions de morts pendant le conflit, jusqu'au 11 novembre 1918.

En Russie, Lénine déclenche la révolution bolchevique, qui renverse le tsarisme et installe un nouveau régime qui perdura des décennies et souleva de nombreux espoirs parmi le prolétariat international.

La justice de classe sait être reconnaissante envers ceux qui lui rendent service

Raoul Villain, l'assassin de Jaurès, fut jugé en 1919. Le procès s'ouvre le 24 mars. Jugé pour homicide volontaire avec préméditation, Villain est acquitté cinq jours plus tard, et, scandale ! Le président du tribunal ordonne sa mise en liberté. La justice de classe sait être reconnaissante envers ceux qui lui rendent service. En réaction, Anatole France écrit : « *Travailleurs !*

Jaurès a vécu pour vous, il est mort pour vous, un verdict monstrueux proclame que son assassinat n'est pas un crime, ce verdict vous met hors-la-loi vous et tous ceux qui défendent votre cause, travailleurs, veillez ! »

Raoul Villain doit quitter la France devant les manifestations hostiles à sa personne. Il se réfugie en Espagne et est exécuté par des anarchistes à Ibiza en 1936.

La popularité de Jaurès est telle que, aujourd'hui, la droite la plus crasse s'en réclame, toute honte bue. En 2007, Sarkozy affirmait être l'héritier de Jaurès. En 2009, le lepéniste Louis Aliot faisait imprimer des affiches clamant « *Jaurès aurait voté Front national* ». Manuel Valls assurait que Jaurès aurait voté en faveur du pacte de responsabilité. Henri Guaino, dans le *Nouvel Observateur*, écrivait : « *Nous sommes tous des enfants de Jaurès.* » Eric Zemmour, dans le *Figaro*, conclut : « *Cet assassinat a donné un sens à sa vie, qui fut celle d'un homme qui parle mais n'agit pas.* » On ne lui pardonne pas d'avoir dénoncé les ressorts capitalistes, il déclarait :

« *Tant que, dans chaque nation une classe restreinte d'hommes* ➤



Marbre de la table sur laquelle Jaurès s'est écroulé, assassiné, le 31 juillet 1914.
Il a été offert à la ville de Champigny-sur-Marne par le propriétaire du café du Croissant.

flamboyant, hurle une fois encore sa haine de la guerre, de l'impérialisme et du militarisme. Il clame : « *Jaurès a été notre réconfort dans notre action passionnée pour la paix ; ce n'est pas de sa faute si la paix n'a pas triomphé. C'est celle des empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Nous prenons l'engagement de sonner le glas de vos règnes. Avant d'aller vers le grand massacre, cet engagement, je le prends au nom des travailleurs qui sont partis et de ceux qui vont partir.* »

Car le premier coup de feu de la

► possédera les grands moyens de production et d'échange, tant qu'elle possédera ainsi et gouvernera les autres hommes, tant que cette classe pourra imposer aux sociétés qu'elle domine sa propre loi, qui est la concurrence illimitée, la lutte incessante pour la vie, le combat quotidien pour la fortune et pour le pouvoir ; tant que cette classe privilégiée, pour se préserver contre tous les sursauts possibles de la masse, s'appuiera ou sur les grandes dynasties militaires ou sur certaines armées de métier des républiques oligarchiques ; tant que le césarisme pourra profiter de cette rivalité profonde des classes pour les duper et les dominer l'une par l'autre, écrasant au moyen du peuple aigri les libertés parlementaires de la bourgeoisie, écrasant ensuite, au moyen de la bourgeoisie gorgée d'affaires, le réveil républicain du peuple ; tant que cela sera, toujours cette guerre politique, économique et sociale des classes entre elles, des individus entre eux, dans chaque nation, suscitera les guerres armées entre les peuples. » Pas un mot à changer aujourd'hui.

Les idées socialistes de Jaurès : le jaurésisme, mêlent le marxisme aux traditions révolutionnaires et républicaines françaises. Le socialisme de Jaurès est souvent qualifié d'humaniste, pour la constance de ses références à la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » et à la « Révolution française », dont il fut l'historien.

Jaurès retient du marxisme l'idée du danger de la concentration capitaliste, la théorie de la valeur et la nécessité de l'unité du prolétariat. Il est évidemment favorable à des lois de protection sociale ; il souhaite aussi une collectivisation volontaire et partielle, il veut la démocratisation de la propriété privée, et non sa destruction, et il est attentif aux mouvements coopératifs (verrerie ouvrière d'Albi).

Socialiste, Jaurès dénonce le contraste entre l'énorme misère du prolétariat industriel et l'insensibilité sociale de la bourgeoisie. Pendant une longue période du XIX^e siècle, la défense égoïste de ses privilèges a poussé la bourgeoisie à vouloir imposer le silence au prolétariat en lui interdisant le droit de grève et le droit syndical (qui ne sera reconnu qu'en 1884).

Il discourait : « [...] Et vous vous étonnez de la véhémence de nos paroles, de la force de nos accusations ! Mais songez donc que nous parlons au nom d'un siècle de silence ! Songez donc qu'il y a cent ans il y avait dans ces ateliers et dans ces mines des hommes qui souffraient, qui mouraient sans avoir le droit d'ouvrir la bouche et de laisser passer, en guise de protestation, même leur souffle de misère : ils se taiseaient. Puis un commencement de liberté républicaine est venu. Alors nous parlons pour eux, et tous leurs gémissements étouffés, et toutes les révoltes muettes qui ont crié tout bas dans leur poitrine comprimée vibrent en nous, et éclatent par nous en un cri de colère qui a trop attendu et que vous ne comprimerez pas toujours. »

Jaurès conçoit, par ailleurs, le passage au socialisme dans le cadre de la République parlementaire. Attaché aux traditions républicaines françaises, il n'est cependant pas centralisateur.

L'historien Michel Winock rappelle : « Ce qui est remarquable, c'est qu'il rend hommage à tous les camps. Ce n'est pas un sectaire. Par exemple, à propos des droits de l'homme et du citoyen, les marxistes disent que ce sont des droits formels, un masque qui rejette dans l'ombre les vraies motivations, c'est-à-dire la défense des intérêts de la bourgeoisie. Ce n'est pas du tout l'avis de Jaurès. » Au moment de l'affaire Dreyfus, alors que le socialiste et marxiste Jules Guesde juge que le prolétariat n'a pas à défendre un bourgeois, Jean Jaurès s'engage en sa faveur, écrivant : « Nous ne sommes pas tenus, pour rester dans le socialisme, de nous enfermer hors de l'humanité. »

Jaurès aura marqué le siècle par ses discours et son activité politique. La classe ouvrière a découvert un des leurs, alors que rien ne prédisposait cet intellectuel sorti de l'École normale supérieure à embrasser les combats du monde du travail. Se replonger dans la lecture des textes de Jaurès c'est retrouver de l'honnêteté politique hors de tout calcul politicien, c'est retrouver les arguments pour la défense des intérêts du monde du travail. Longue vie aux idées de Jaurès ! ■ J.D.



En couverture du Grelot ; JAURES et ROCHEFORT
Caricature de PEPIN 8 novembre 1896



Le dimanche 25 mai 1913, au Pré-Saint-Gervais, au lieu-dit la butte du Chapeau-Rouge
Jean Jaurès s'adresse à une foule de 150 000 personnes

L'économie allemande est un échec... et c'est un Allemand qui le dit !



Marcel Fratzscher, économiste influent, conseiller du ministre de l'Economie, dresse le portrait d'une Allemagne « sur le déclin » *

« **L'économie de ce pays est en échec. Sa croissance depuis l'an 2000 est plus faible que la moyenne européenne.** Les salaires y ont progressé moins vite, et la pauvreté, en hausse, touche un enfant sur cinq. » Bienvenue en... Allemagne. Ainsi démarre le portrait de la première économie européenne.

Au moment où le modèle allemand est Aencensé dans le monde entier, le président de l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW), à Berlin, comme d'autres économistes de premier plan, veut en finir avec les clichés aussi flatteurs que « dangereux ». Son pays est « en déclin » et « vit sur ses acquis », explique-t-il dans Allemagne, l'illusion (*Die Deutschland Illusion*).

Le revenu moyen d'un ménage allemand a baissé de 3 % depuis l'an 2000. La baisse a même atteint 5 % pour les 10 % les plus pauvres, souligne-t-il. Certes, l'Allemagne, considérée comme « l'homme malade de l'Europe » il y a encore une dizaine d'années, s'est redressée depuis la crise financière de 2009. Ces près de 200 milliards d'euros d'excédents commerciaux en 2013 témoignent d'une compétitivité exceptionnelle. Le nombre de chômeurs a chuté de plus de cinq millions en 2005 à moins de trois millions aujourd'hui. L'amélioration

des comptes publics a permis à la chancelière Angela Merkel d'adopter un projet de budget 2015 à l'équilibre au niveau fédéral pour la première fois depuis 1969.

« Énorme manque d'investissements »

Mais tout cela ne doit pas occulter « les faiblesses fondamentales de l'économie allemande », notamment son « énorme manque d'investissements ». Ces derniers sont passés de 23 % du produit intérieur brut (PIB) au début des années 1990 à 17 % aujourd'hui, nettement moins que la moyenne des pays industrialisés (20 %). Pour rétablir ses comptes, l'Allemagne a sabré dans ses investissements publics au moment où ceux des entreprises étaient eux-mêmes en berne.

Cela « conduit à une croissance et des salaires faibles », explique M.Fratzscher, qui avertit : « le déclin de l'économie allemande va s'accélérer si on ne change pas fondamentalement la politique actuelle. » Après de mauvais indicateurs ces derniers mois, Olaf Gersemann, chef du service économique du groupe de médias *Welt*, voit aussi l'avenir en noir, dans un livre paru lundi dernier, *La bulle Allemagne*, (*Die Deutschland Blase*). Nous assistons au « chant du cygne

d'une grande nation économique », prévient-il, convaincu que le pays profite d'une conjonction de « circonstances très favorables » qui vont « bientôt disparaître », voire s'inverser.

« L'orgueil précède la chute »

Pour lui, l'Allemagne est en voie de redevenir « l'Homme malade de l'Europe ». « L'Allemagne se proclame modèle du monde (...) mais l'orgueil précède la chute ». Comme M. Fratzscher, M. Gersemann relativise les succès de son pays, qui, sur vingt ans, se classe 156^e sur 166 pays pour la croissance, juste derrière l'archipel des Tonga dans le Pacifique, et aux côtés de pays comme l'Italie, le Portugal, l'Ukraine, Haïti, ou la Grèce.

Enfin, l'effondrement des naissances a « considérablement allégé la facture des ménages et de l'État », aubaine à court terme seulement. En 2050, l'Allemagne (où moins de 700 000 enfants naissent chaque année, contre le double au milieu des années 1960) ne sera plus que la troisième nation d'Europe de l'Ouest, derrière la Grande-Bretagne et la France, déjà passées en tête pour le nombre de jeunes scolarisés... « Au plus tard au début de la prochaine décennie, le nombre de retraités va commencer à augmenter (...) et les retraites devront être payées par des générations beaucoup moins nombreuses. »

* Publié le 27 septembre 2014
Sudouest.fr avec AFP

“la sinistrose”

Une maladie contagieuse est en train de se propager en France...

Par Georges CONGI

Tout a commencé il y a neuf ans lorsqu'un ministre de l'Intérieur qui voulait nettoyer la banlieue au Kärcher a réussi à mettre la banlieue parisienne à feu et à sang pendant une semaine.

Content de lui, un an après, il se lança dans la course à la présidence de la République.

Pendant sa campagne il fit un tas de promesses au peuple :

- ✦ Je serai le Président de tous les Français
- ✦ Je serai le Président du pouvoir d'achat
- ✦ Je ne vous trahirai pas
- ✦ Je ne passerai pas l'âge de la retraite de 60 à 62 ans
- ✦ Je réévaluerai la pension de réversion de 52 % à 60 %
- ✦ J'augmenterai les petites retraites de 25 %
- ✦ Je veux que les Français soient propriétaires de leur logement... aucune n'a été appliquée.

Élu, il commença son quinquennat au *Fouquet's* où il invita 300 de ses amis (qui a payé ?).

Il augmenta ses émoluments de 172 %.

Il prit quelques jours de vacances sur le yacht de son ami Bolloré, oubliant d'assister aux cérémonies commémoratives de la reddition de l'Allemagne nazie.

Sarkozy nomma Fillon Premier ministre. Ce dernier s'aperçut que après douze années de présidence Chirac, la France était en faillite.

Quelques jours plus tard, il trouva 15 milliards d'euros pour financer la loi Tépà (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat).

En 2008 la crise boursière met les entreprises en difficulté. Les patrons demandent de l'aide à l'État. Ils sont entendus :

- ✦ Suppression de l'ISF et du bouclier fiscal 19 milliards ;
- ✦ Suppression de la taxe professionnelle 3 milliards ;
- ✦ TVA à 5,5 % : 4 milliards.

Sans compter les niches fiscales. Pour un pays en faillite !

Pour faciliter les suppressions d'emplois dans les entreprises, Fillon fait voter un texte de loi, appelé « **rupture conventionnelle** », qui permet au patron de se séparer d'un salarié à l'amiable.

Exemple : un salarié de cinquante sept ans touche un chèque, plus ou moins important, net d'impôts, et va à Pôle emploi jusqu'à sa mise à la retraite (soixante ans si il a cotisé 166 trimestres). D'après l'émission de TV « Capital », il en part 350 000 par an qui sont comptabilisés comme chômeurs. Nous connaissons la suite : mise à mal du programme du Conseil national de la Résistance. Plus de 70 lois sont votées, plus néfastes les unes que les autres qui ont mis à zéro les acquis gagnés par les luttes tant dans le privé que dans la fonction publique, dont le gel des tranches d'impôts, qui, pour les Français, est imputé à Hollande.

En 2004 la dette de la France était de 1 068 milliards ; en 2012 de 1 800 milliards. L'État doit donc payer 50 milliards d'intérêts par an. L'Insee nous apprend qu'elle est de 2 000 milliards aujourd'hui.

2012 les Français dépriment

Bon nombre de Français n'ont pas voté pour le programme de Hollande, mais pour se débarrasser de Sarkozy.

On peut penser, que, Hollande, ce joyeux optimiste, a bâti son programme en pensant qu'après cinq années, la crise allait se terminer et la croissance revenir tout naturellement. Il s'est trompé, le plus malheureux c'est que deux ans et demi après il y croit encore.

Voyant que les Français avaient des têtes de constipés, il s'est rappelé que nos grands-parents, quand ils étaient ballonnés, prenaient un grain de « Valls »

Eyrault chargé de former le gouvernement s'entoure d'une bande de parvenus qui n'ont de cesse de continuer une politique de droite.

Hausses d'impôts à tout va et cadeaux au Medef.

Il aura fallu deux ans et demi pour qu'Hollande comprenne qu'il allait droit dans le mur. Voyant que les Français avaient des têtes de constipés, il s'est rappelé que nos grands-parents quand ils étaient ballonnés prenaient un **grain** de « Valls ».

Premier ministre, tout s'arrangerait. Il s'est encore trompé. On a vu Valls, à l'Université d'été du Medef, se faire applaudir à son entrée, et ovationné après son discours.

Dans la foulée le Président Gattaz nous dit qu'il n'y a plus besoin du donnant-donnant.

Il va plus loin, il donne le programme du Medef : fin des 35 heures, suppression de deux jours fériés, moins de jours de RTT, création d'un sous-SMIC, ouverture des magasins le dimanche.

Valls veut taxer les professions réglementées : huissiers, notaire, pharmaciens, avocats...

Ces derniers savent qu'il s'agit de crier un peu plus fort pour faire reculer le gouvernement, alors, nous les avons vu défiler un peu partout en France, nous avons même vu des drapeaux de la Cgt. Honte à ces salariés qui ont défilé aux côtés de ceux qui les exploitent.

Que fait Lepaon ? Peut-être qu'il attend que nous soyons complètement à genoux pour organiser la lutte ?

L'UMP est au fond du trou, le peuple se détourne de la gauche, Marine Le Pen en profite en déclarant : « Je suis prête à gouverner la France. »

Le « barbon » que je suis ne peut admettre que le FN soit en position de prendre le pouvoir. Je suis né dans une famille d'ouvriers. Nous habitons dans une commune pauvre de la région parisienne, où les immigrés étaient en grand nombre : Italiens, Polonais, Tchécoslovaques, etc...

À cette époque tout le monde se parlait. Le soir, quand il faisait chaud dans les logements, les gens descendaient les chaises

sur le trottoir et les discussions allaient bon train, nous les entendions rouspéter contre les patrons et les gouvernants. Nos parents avaient tout juste le certificat d'études, mais ils savaient nous expliquer ce qu'étaient les dictateurs comme Hitler, Franco, Mussolini. Rappelons-nous les 500 000 républicains espagnols qui sont passés en France pour fuir le franquisme. Ma génération a connu la guerre avec tous ses méfaits, bombardements, alerte, privation, exode, malgré cela tout le monde se serait les coudes.

À la fin de la guerre j'avais quatorze ans, la France était exsangue, je suis entré comme apprenti dans une imprimerie. Je suis fier d'avoir participé au redressement de notre pays qui était respecté dans le monde. Ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui.

C'est à nous d'expliquer à la jeunesse ce que leurs parents ne leur ont pas appris, et qu'ils cessent de croire aux banlieues de Marine.

De toute façon malheur au vaincu, gare au vainqueur ! ■ G.C. Le 2 octobre 2014

Considérés comme le bas peuple !

Des élites politiques comme des « économistes distingués » s'appliquent à nous persuader que fusionner des régions, supprimer des départements, voire des communes contribue à faire des économies tout en assurant la proximité des services publics auprès de la population !

Sans doute faut-il avoir usé ses fesses sur les bancs de l'ENA, de préférence au sein de la promotion Voltaire, pour comprendre qu'en concentrant les centres de décisions vers le sommet on contribue à créer plus de proximité !

Nul besoin d'avoir fait de hautes études pour saisir que la suppression de différentes collectivités entraînera irrémédiablement la disparition de services publics de proximité au détriment de la population et en particulier la plus vulnérable, telle les privés d'emplois, les personnes âgées...

Les départements datent de la Révolution française. Une des raisons, et non la moindre, était de mettre fin aux féodalités des petits barons qui régentaient le pays.

Il est significatif que ceux qui sont les plus fervents défenseurs de la réforme des collectivités, telle que présentée par le gouvernement, sont les petits barons d'aujourd'hui. À qui mieux mieux... Qui pourra pré-



tendre être demain le Kronprinz d'Alsace-Lorraine ? Qui pourra être le duc de la Bourgogne – Franche-Comté ?... Qui, comme courtisan, aura les faveurs de ces derniers ?... Leur combat est là !

Alors que nos oligarques remettent en cause les conquêtes sociales du programme du Conseil national de la Résistance, aujourd'hui ils s'attaquent à l'organisation territoriale, qui a ses fondements dans les idéaux de la Révolution française... Liberté, Égalité, Fraternité.

Considérés par ces princes comme le bas peuple, nous n'aurons même pas droit à la parole. En regard de l'échec que ces potentats ont subi par le « non » à la fusion en un Conseil unique en Alsace, voilà qu'ils interdisent à tout le pays la voie démocratique d'un référendum !

Ils auront à rendre compte devant l'Histoire. Mais d'ici là, et si nous ne nous en mêlons pas, ils auront fait d'importants dégâts au sein de ce qui reste de nos institutions démocratiques. ■

Bernard ENGASSER

Valls, Sarko,

où l'impérieuse nécessité
de créer des **mythes fondateurs**

Pour résumer... par Pascal Boularand



En moins de trois ans, Manuel Valls est passé de l'anonymat (5,6 % à la primaire socialiste de 2011) à Matignon. Mais d'où vient réellement Manuel Valls ?

Issu d'une famille bourgeoise catalane par son père et d'une belle-famille suisse enrichie dans le trafic de l'or par sa mère, il est le fils d'un célèbre peintre catalan. Il a grandi dans un milieu huppé, dans une maison située face à l'île Saint-Louis. Rapidement, il a fréquenté le gratin des beaux-arts mais aussi de la politique. Dès ses dix-huit ans, alors qu'il n'était pas encore naturalisé français, il a passé un accord secret, appelé « *pacte de Tolbiac* », avec deux de ses camarades promis à un très brillant avenir : Stéphane Fouks, aujourd'hui pape des communicants socialistes et membre du comité directeur du Conseil représentatif des institutions juives de France, et Alain Bauer, ancien Grand Maître du Grand Orient de France et pont de la sécurité urbaine. Son ascension doit beaucoup à ces deux hommes, avec lesquels il est demeuré étroitement lié. Comme l'indiquait *Le Nouvel observateur* (4 octobre 2012) : « *Dans l'ombre de moins en moins tutélaire de François Hollande, Manuel Valls, cherchant la lumière, n'en finit pas de grimper le grand escalier du pouvoir.* »

Ses origines, ses ancêtres, son histoire familiale et sans doute l'histoire de ses propres parents vont à l'encontre de la légende qu'il tente de créer : un fils d'immigré pauvre, issu d'une famille de réfugiés antifranquiste. En réalité, il n'en est rien. Manuel Carlo Valls Galfetti est né le 13 août 1962 à Barcelone dans le quartier d'Horta, à quelques encablures de la propriété du père de Manuel Valls. Contrairement à ce qu'ils prétendent, les Valls n'étaient nullement interdits de séjour au tout début des années 60 en Espagne.

Par son père, il est l'héritier d'une des plus grandes familles de la haute

bourgeoisie catholique catalane. Son arrière-grand-père, José Maria Valls-i Vicens, juriste de formation, reprit avec son frère Agustí la banque de son père, la banque Magin Valls (le nom est un hommage à saint-Magi, le saint patron de Tarragone). Étroitement lié à l'Église catholique, ce notable assumait également des responsabilités politiques, comme la vice-présidence de la Ligue de Catalogne (catalaniste conservatrice) et fut, comme son frère, membre de la Chambre de commerce de Barcelone, dont il devint vice-président avant de mourir en 1907.

Son fils, Magi Valls i Marti, grand-père de Manuel Valls, fut une figure des milieux intellectuels catalans du début du XX^e siècle. Il fonda et développa la banque Pons i Valls, qui existe toujours. Pour mieux faire valoir ses convictions religieuses, le grand-père de Valls lança le quotidien conservateur et catholique *El Mati* (Le Matin). Ce quotidien fut interdit par les républicains espagnols dès le début de l'insurrection, le 19 juillet 1936. Les locaux furent aussitôt saisis et attribués au Parti socialiste unifié de Catalogne.

Dans les mémoires inédites en français du père de Manuel Valls, *La Meva caixa de Pandora*, on apprend que, le jour de l'insurrection républicaine, le prêtre de l'église Saint-Jean (située juste en face de la maison des Valls) dit spécialement la messe pour le grand-père de Manuel Valls. Le prêtre missionna ensuite la famille Valls pour cacher les nombreux ornements religieux appartenant à l'église. Les hosties consacrées furent dissimulées derrière un miroir (toute la famille faisant une genuflexion quand elle passait devant) et les objets du culte les plus précieux en or et argent furent jetés au fond du puits du jardin. Le père de Manuel Valls, alors âgé de douze ans, fut chargé de porter le



calice. Dans le même livre, le futur peintre raconte les exécutions sommaires et les assassinats perpétrés par les insurgés et comment il en fut traumatisé.

Il faut donc tordre le cou à la légende d'un père qui aurait « fui le régime franquiste pour se réfugier en France » et à ses atermoiements quant à « l'ambiance de plomb du régime franquiste » qui aurait poussé son père à émigrer en France. La revue *Capital* (novembre 2013), par exemple, présente le père de Manuel Valls comme un « petit-fils de républicain espagnol » ou, mieux encore, *Le Nouvel Économiste* (8 septembre 2011) comme issu d'« une famille ayant combattu le franquisme ».

Xavier Valls, père de Manuel Valls, se consacra à la peinture. Cette prédisposition, il la doit à un prêtre, l'abbé Manuel Trens. Directeur du Musée diocésain de Barcelone, cet abbé officiait au couvent des dominicains de Horta, où le père de Manuel Valls servait la messe. Il effectua alors, durant la guerre civile, des études artistiques à l'école Massana, école des arts et métiers, après avoir suivi ses premières leçons auprès de Charles Collet, sculpteur suisse installé à Barcelone. Il travaillera, à partir de 1940, dans le vitrail, l'orfèvrerie ou encore l'architecture, peignant à l'époque dans un atelier situé à Horta sur des thèmes essentiellement catholiques.

Amoureux de la France, le père de Manuel Valls figure parmi les fondateurs du Cercle Maillol (1946) en Espagne, créé au sein de l'Institut français de Barcelone pour organiser des expositions. À ce sujet, il semble utile de rappeler qu'Aristide Maillol entretint des relations très étroites avec le plus célèbre sculpteur du III^e Reich, Arno Breker (qui fut sans doute l'élève préféré de Maillol). Ayant obtenu une bourse en 1949, le père de Manuel Valls décide alors de s'installer définitivement à Paris en 1951.

Pendant toute la période de dictature

franquiste, le père de Manuel Valls entretient des liens plus qu'étroits avec l'Espagne. Il s'y rendra systématiquement en vacances (en été et à Noël), y exposera ses œuvres sans aucun problème... et le 13 août 1962, son fils, Manuel Valls, y naîtra. Dès 1951, le père expose à Barcelone, à la galerie Syra. L'année suivante, une de ses toiles obtient le Prix de l'exposition du Collège d'Espagne, à la cité universitaire. Cette toile, *Fabrique à Clignancourt*, sera même une des œuvres principales du très officiel V^e Salon d'octobre à Barcelone où il sera par la suite un exposant régulier. En 1953, une première exposition lui sera exclusivement consacrée à Barcelone.

En 1958, Xavier Valls épouse Luisangela Galfetti, une institutrice, originaire de Ludiano dans le Tessin. Elle donne naissance en 1962 à Manuel Valls. Luisangela a grandi dans une famille qui a accédé à la bourgeoisie suite à diverses aventures coloniales. En bref, une famille qui s'est enrichie grâce à la colonisation. En effet, du côté du père de Luisangela, la famille a choisi l'Afrique. Ugo Galfetti et son frère ont bâti leur fortune en Sierra Leone, à Rokupr (près de Freetown). Ayant débuté dans le commerce du riz, des tissus et de machines, les frères Galfetti ont fini par contrôler la plupart des commerces de la ville. Ils se lanceront ensuite dans le commerce de l'or.

Ces informations sont extraites du seul livre existant concernant cette histoire rocambolesque : Remote Corners, A Sierra Leone Memoir, d'Harry Mitchell, paru chez Radcliffe Press en 2002.



Dans *Pouvoir* (livre paru en 2010) Manuel Valls décrit un oncle métis : « Je me suis souvent dit que mon oncle était une parfaite incarnation de la culture humaine. Fruit d'une double vie de mon grand-père maternel tessinois qui était sierra-léonais par sa mère. [...] Riche de son héritage helvético-africain, il a vécu à Londres toute sa vie qui vient de s'achever. C'est cela, pour moi, l'homme du XXI^e siècle, un homme multiculturel. »

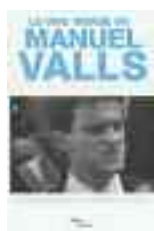


Le grand-père maternel de notre actuel Premier ministre, héros de la

mixité et du multiculturalisme, possédait avec son frère Plinio pas moins d'une dizaine de villas à Freetown, qu'ils abandonnèrent définitivement, chassés par l'indépendance du pays en 1961. Une histoire de colons classique, qui ressemble à celle des pieds-noirs d'Algérie. Cela n'a rien à voir avec le mythe de « l'homme multiculturel » décrit par Manuel Valls.

Pour clore le sujet, on remarquera une grande similitude entre Manuel Valls et Nicolas Sarkozy. Outre leur passage au ministère de l'intérieur, c'est la nécessité d'apparaître auprès des électeurs comme des victimes en réinventant une partie de leur passé. Pour l'homme de Neuilly-sur-Seine, réfugié hongrois ayant « fui le régime communiste avec une valise pour seul bagage », comme pour M. Valls, « victime de la dictature franquiste », la réécriture de leur histoire familiale n'a pour but que d'appuyer leur discours misérabiliste auprès des électeurs. Plus consternant, à travestir sans cesse les réalités, ils finissent par croire ce qu'ils disent. Une pathologie qui s'inscrit entre mythomanie et schizophrénie. ■ P.B.

Outre les livres cités dans l'article, Pascal Boularand s'est largement inspiré du livre de E. Ratier.



des lobbies. [Wikipédia](#)

Emmanuel Ratier est un journaliste, écrivain mais aussi éditeur français proche des milieux nationalistes dans lesquels il est considéré comme un spécialiste des réseaux et

François Hollande se vantait en 2013

« La gauche a été au gouvernement pendant 15 ans au cours desquels nous avons libéralisé l'économie, ouvert les marchés à la finance et aux privatisations. »

C'est nain porte quoi !

Savez-vous comment on appelle « Un tout petit homme » qui...?

- appartient à une religion : un nain doux
- n'a pas de nom : un nain porte qui
- n'est bon à rien : un nain capable
- est mort : un nain fini
- n'est jamais sûr de lui : un nain décis
- parle trop : un nain discret
- est humain : un nain parfait
- a perdu son honneur : un nain digne
- montre ses fesses : un nain pudique
- vient d'ailleurs : un nain porté
- a des pensées malsaines : un nain pur
- change souvent d'idée : un nain stable
- fait pipi partout : un nain continent
- n'est pas capable : un nain puissant
- a un gourou : un nain secte
- est handicapé : un nain valide
- est attendu : un nain vité
- n'attend pas : un nain patient
- n'est plus attendu : un nain prévu
- est mal élevé : un nain poli
- est stupide : un nain bécile

Signé : un nain connu et...

je ne l'envoie pas à nain porte qui !

Et tous ces nains... ça ne vous rappelle pas quelqu'un ?



À qui appartient la quasi-totalité de la presse quotidienne régionale ?

Dans la presse quotidienne régionale

Par Lucien Lorreyte



700 000 exemplaires diffusés par... 53 éditions !) : *le Courrier de l'Ouest* (Angers), *la Presse de la Manche* (Cherbourg), *Presse Océan* (Nantes), *le Maine libre* (Le Mans). Auxquels s'ajoutent des participations dans des journaux gratuits : *20 Minutes*, par exemple.

Descendons vers la Gironde avec... le **groupe Sud-Ouest** (GSO). C'est un des principaux éditeurs de la presse quotidienne régionale en France. Il publie, entre autres, des titres dans toute la partie sud-ouest de la France, de la Charente-Maritime jusqu'à la frontière espagnole. Le fer de lance reste le quotidien *Sud-Ouest* (plus de 340 000 exemplaires en 2010), basé à Bordeaux. On y ajoute *la Charente libre* (Angoulême), *la République des Pyrénées* et *l'Éclair* (Pau), ainsi que d'autres publications. En 2008, GSO a racheté les Journaux du Midi (*Midi libre*, *l'Indépendant* de Perpignan et *Centre Presse Aveyron* (Rodez)... qui sont actuellement en vente.

Plus au sud, allons voir le **Groupe la Dépêche**, basé à Toulouse. Il est propriétaire et diffuse, entre autres, *la Dépêche du Midi*, *la Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes) et *le Petit Bleu* du Lot-et Garonne (Agen). Ce groupe est actuellement en tractations avec GSO pour le rachat des Journaux du Midi. Une affaire à suivre... qui inquiète les salariés des entreprises concernées face à des retombées qui devraient impacter leurs emplois. Les dirigeants des entreprises de presse ne sont pas des poètes !

Dans les monts d'Auvergne, voilà le groupe **Centre France**. Basé à Clermont-Ferrand, il est propriétaire, entre autres, du *Berry républicain* (Bourges), de *la République du Centre* (Orléans), de *l'Yonne républicaine* (Auxerre), de *la Montagne* (Clermont-Ferrand et alentours), du *Populaire du Centre* (Limoges). Après différents rachats et autres fusions-acquisitions, ce groupe diffuse ces titres dans neuf départements répartis dans quatre régions. Dans le cadre d'une restructuration, la rotative de l'imprimerie d'Orléans a été arrêtée... **et les salariés avec !**

La **Snic** (Société normande d'information et de communication) diffuse *Paris Normandie*, *le Havre Presse*, *le*

Si beaucoup de retraités passent une bonne partie de leur temps devant la télévision – et pas toujours sur de bonnes émissions... quand il y en a – en « subissant » le contenu de « journaux télévisés » allant trop souvent dans le sens du Medef et du gouvernement, les quotidiens régionaux leur apportent des informations sur la vie locale beaucoup plus précisée.

Cette presse quotidienne régionale (PQR) ne date pas d'aujourd'hui puisque Théophraste Renaudot, qui fonda *la Gazette* en 1631, faisait envoyer cet hebdomadaire « national » dans les grandes villes de province... qui le recevaient parfois avec deux semaines de retard ! Aujourd'hui, si le nombre de titres s'est multiplié depuis *la Gazette* – avec de trop nombreuses disparitions – plusieurs groupes de presse et les banques se partagent ces quotidiens régionaux au travers d'achats-ventes et de fusions-absorptions qui, à chaque opération, suppriment une grande quantité de postes de travail.

Leurs dirigeants n'ont rien à envier au patronat d'autres secteurs : diminuer les effectifs de salariés, modifier leur contrat de travail, filialiser des services pour appliquer des conventions collectives moins favorables, etc. Nos professions en payent un lourd tribut, d'autant que les syndicats patronaux sont aux ordres : ni écoute ni prise en compte des salariés qui réalisent et fabriquent la presse !

Faisons donc un tour d'horizon en commençant par l'ogre qui a pris le contrôle en 2008 de la moitié des

quotidiens de l'est de la France : le **Crédit mutuel**. Ce réseau bancaire français, au travers de sa filiale Ebra (groupe Est-Bourgogne-Rhône-Alpes) possède et diffuse, entre autres : *l'Est républicain* (Nancy), *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg), *l'Alsace* (Mulhouse et Colmar), *le Bien public* (Dijon), *le Dauphiné libéré* et *le Progrès de Lyon*. Les mutualisations de plusieurs services sont devenues le leitmotiv de la banque, comme celui des informations générales qui sont maintenant rédigées à Paris et envoyées clefs en main dans tous les titres du groupe !

En remontant vers le nord de notre pays, on tombe sur **Rossel** (groupe belge). Au travers de ses filiales *La Voix du Nord* et *Pôle Cap*, ce groupe belge « de médias et d'informations » possède, entre autres, plusieurs quotidiens régionaux diffusés en France : *La Voix du Nord* (260 000 exemplaires selon l'Office de justification des tirages en 2011-2012), *le Courrier Picard*, *Nord éclair*, *l'Union de Reims*, *l'Ardennais*, *l'Est éclair*, *Libération Champagne*. Les méthodes de gestion du groupe n'ont rien à envier à celles de ses confrères ; comme par exemple la filialisation du service de la publicité dont les salariés se voient maintenant appliquer la convention collective de la publicité, bien moins avantageuse que celle de la presse quotidienne régionale, à laquelle ils étaient rattachés précédemment !

Allons vers l'ouest pour y rencontrer le groupe **Sipa - Ouest-France** qui gère plusieurs quotidiens autour du phare « régional » *Ouest-france* (plus de

Qualité de la presse française ? quotidienne régionale

Havre Libre et le Progrès de Fécamp. Elle couvre ainsi les deux départements de Haute-Normandie, la Seine Maritime et l'Eure.

Mais n'oublions pas *Nice-Matin* ! Depuis le 7 novembre 2014, ce titre appartient désormais à un groupe de salariés le reprenant sous forme d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Cette décision du tribunal de commerce de Nice (Alpes-Maritimes) met fin à six mois de procédure, suite à la mise en redressement judiciaire d'un quotidien emblématique de la région, mis à l'encan par le groupe **Hersant Média**... dont l'ancien propriétaire est réfugié en Suisse ! Souhaitons des jours heureux à ce « projet social d'intérêt général » qui demeure une première dans la presse quotidienne régionale. *Nice-Matin* diffuse également *Var-Matin* et *Monaco-Matin*.

Quels choix pour nos retraités : plus de soixante titres ! Mais comment trouver le bon arbre dans ces forêts phagocytées par ou sous la coupe des banques ?

Trop souvent la soupe est la même d'un quotidien à l'autre – puisque venant du même moule –, les informations sont censurées par la dépendance à la finance ou le poids du politique... qui attribue des subventions à la presse. Bonne lecture tout de même ! ■ L.L.



Honoré Daumier
Ah ! Tu veux te frotter à la presse

Louis-Philippe est pressé par un ouvrier typographe vengeant la liberté, menacée, de la presse.

À qui appartient la quasi-totalité de la presse française ?

On nous rabâche à longueur d'antenne ou de colonnes de journaux que la presse en France est libre et diffuse en toute objectivité et liberté. Qu'en est-il vraiment ? Si on fait le tour des propriétaires de plusieurs médias, on s'aperçoit qu'ils font tous partie de la « classe capitaliste », car il faut bien nommer les choses par leur nom.

Bernard Arnault (première fortune française) : *les Échos* et Radio Classique. **François Pinault** (troisième fortune) : *le Point*. **Serge Dassault** (quatrième fortune) : *le Figaro*. **Patrick Drahi** (sixième fortune) : *Libération*. **Xavier Niel** (septième fortune) : *le Monde* et *le Nouvel Observateur*. **Vincent Bollore** (dixième fortune) : *Direct-Matin* et Canal Plus. **Martin Bouygues** : TF1 et LCI. **Jean-Paul Baudrecroux** : NRJ. **Alain Weil** : RMC et BFM TV. **Arnaud Lagardère** : Europe n°1, *Paris-Match* et *le Journal du Dimanche*.

À qui fera-t-on croire que ces patrons de presse qui ont acheté ces moyens de diffusion n'influencent pas la vie économique, politique et sociale du pays ?

Dans les éditoriaux de ces organes de presse écrite ou audiovisuelle, la censure et les contre-vérités sont déversées contre les syndicats en général et la Cgt en particulier, quand il s'agit également de défendre la politique antisociale du gouvernement et du patronat. Et cela ne va pas s'arranger dans le gigantesque Monopoly en cours.

Ne nous faisons pas d'illusions, nous n'aurions pas la même vision de la société et de son organisation sans ces requins de la finance et de l'industrie qui protègent idéologiquement et politiquement leurs intérêts face à la grande masse du monde du travail, actifs et retraités.■

Jack DHORDAIN

La section du Syndicat national des journalistes Cgt de France Télévisions a déjà eu l'occasion de dénoncer le traitement partial de certains conflits sociaux dans les éditions d'information nationale du groupe. Lors de la lutte des « Continental », la première question posée au délégué Cgt de l'usine de Clairvoix, menacée de fermeture, était de savoir s'il regrettait les débordements et les dégradations à la sous-préfecture de Compiègne.

Le traitement des conflits sociaux confine le plus souvent à la criminalisation des manifestants. Y a-t-il une main invisible qui imposerait un traitement partial, antigréviste, antisyndicaliste, antiouvrier, antimouvement social ?

En tout cas, dans l'audiovisuel, les conditions de fabrication de l'information autorisent les suspicions :

- Quand les journalistes qui sont chargés des reportages ne peuvent assister eux-mêmes aux conférences de rédaction et que le débat éditorial n'a pas lieu ;
- Quand la commande passée par le supérieur hiérarchique est balisée, imposée et souvent inspirée par la lecture matinale de la presse ou le visionnage des chaînes tout-info ;
- Quand les différents éléments qui composent un reportage sont répartis entre plusieurs journalistes ;
- Quand les méthodes managériales favorisent la docilité, notamment pour les journalistes précaires ou ceux qui espèrent une promotion ;

Le rouleau compresseur de la pensée unique dans les médias

Véronique Marchand, Journaliste,
secrétaire générale du Snj-Cgt
France Télévisions

■ Quand l'argument des contraintes économiques et financières prive les journalistes du temps de préparation nécessaire pour s'informer par eux-mêmes ;

■ Quand la course à l'audience entre éditions d'infos impose de sortir un sujet même bâclé, voire incomplet ;

■ Quand l'obsession de l'audimat privilégie un traitement de l'info supposé fédérateur ;

■ Quand satisfaire le plus grand nombre c'est mettre en exergue le plus petit dénominateur commun et flatter la fibre populiste ;

■ Quand on prétend savoir ce que veut voir et entendre le téléspectateur, **et si on y ajoute l'autocensure en matière d'initiative personnelle**, « le formatage proposé » par la plupart des écoles de journalisme.

On se demande comment les journalistes de terrain peuvent s'armer pour résister au rouleau compresseur de la pensée unique.

Pour un journaliste, il doit en aller des conflits sociaux comme du reste.

Albert Londres affirmait :

« *Un journaliste n'est pas un enfant de chœur et son rôle ne consiste pas à précéder les processions, la main plongée dans une corbeille de pétales de roses. Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie.* » ■



Ce que ne nous dit pas le Larousse

RAMADAN : ce que disait Ève pour faire avancer le bateau

TEQUILA : interpellation d'un inconnu chez soi

ENTRER DANS L'ARÈNE : action permettant d'assurer la descendance du royaume

SYNTAXE : Fête des impôts

MERCATO : maman pratiquante

JE SUIS ENCORE ENCEINTE : imparfait du préservatif

CONSIDÉRÉ : tellement con qu'il n'en revient pas !

TERRE DES HOMMES : parce que impossible de faire taire des femmes

CHAPITRE : matou rigolo

AMSTERDAM : femelle du hamster

GABON : mec sympa

LIBAN : canapé clic-clac

PERROQUET : accord du père

MON AMIRAL : mon copain n'est pas content

LA MAÎTRESSE D'ÉCOLE : l'institutrice prend l'avion

LIBYEN : bon en lecture

LA CAMISOLE : la drogue rend solitaire

LE GOSPEL : il a pris un coup de soleil !

PÉNICHE : zizi en protugaiche

UN ENFOIRÉ : une année de perdue

UN INGRAT : un petit gros

BÂTIMENT : si ti... dis a la vérité

GEVAUDAN : ce qu'on dit à mamie quand on a retrouvé son dentier

Au fil des jours quelques idées en vrac... pour le courrier des lecteurs

Par René MAHAUD

Dernière nouvelle, le président sortant Hyppolite Mesgenoux du club de pétanque de Tartignolles, a brillamment été élu lors de la primaire du club pour affronter Tartarin Meschoses dans l'élection du futur président.

Interrogé sur ses motivations et son programme, il a déclaré : « Je n'en ai rien à secouer, ce qui est important c'est qu'on a parlé de nous pendant toute cette campagne, la presse et la télé ont été mobilisés par les amis, ça nous a coûté cher, mais on se rattrapera sur la bête ». (Les noms ont été changés mais les faits sont authentiques).

Aux dernières nouvelles, enhardi par ce brillant succès, Hyppolite Mesgenoux se porterait candidat à la présidence de la fromagerie de Tartignolles en attendant d'autres opportunités.

Toujours à propos d'élection, on a voté aux « States », vous connaissez ce grand pays démocratique où 50 % des électeurs ne votent jamais ! Du coup, ils ont cassé la baraque et Obama se retrouve avec une chambre hostile : tiens, c'est marrant, cela me rappelle quelque chose ; il y a parfois des similitudes troublantes, sauf que là, c'est l'inverse, ce sont les nantis et autres gavés du système qui ont puni Barak d'avoir institué une mini-sécurité sociale, allez comprendre.

Toujours à propos d'élections et de la succession de Borloo, comment voulez-vous que ça tourne rond puisque le centre est à droite, c'est d'ailleurs ce qui explique le mouvement excentré (je n'ai pas dit excentrique) qui agite ce milieu, n'importe quel ajusteur vous le dira.

Devant leur incapacité à juguler la crise économique du capitalisme, toutes les formations politiques détournent l'attention en focalisant sur des sujets de société qui n'engagent pas de remises en cause du système, le mariage pour tous en est l'exemple le plus marquant, mais on peut y ajouter les modifications des départements et des régions : le prétexte de faire des économies ne tiens pas à une analyse sérieuse, mais ces bouleversements programmés nous préparent des lendemains agités.

Pas de réflexion globale sur la situation mondiale et les conflits qui fleurissent au Mali, en Syrie, en Irak, en Ukraine, partout la patte du capitalisme avec le bras armé de l'OTAN. Plus que jamais, la parole de Jaurès se révèle véritable : « *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* ». La provocation et le coup d'Etat de l'Ukraine pour mettre en opposition Poutine, on joue avec le feu mais on persiste. En France, l'alignement du président sur les positions de l'OTAN est lourd de danger ; il est toujours hasardeux d'aller chatouiller les "couilles" de l'ours qui dort. Les donneurs de leçon seraient bien inspirés de balayer devant leur porte. Aucune expression pour qualifier deux "saloperies" qui durent depuis 50 ans : le blocus de CUBA et l'occupation de la Palestine

Problème de sémantique : nous sommes passés de la situation privilégiée d'usagers à celle de clients à la SNCF, à La Poste, à EDF, à GDF, même les sigles ont changé, des filiales se sont créées, maintenant il y a France-Rail, vous savez, c'est celui qui s'occupe de l'entretien du réseau pour que les compagnies privées puissent rouler. Il y a ErrrrrrDF, celui qui vous propose de changer de fournisseur d'énergie pour pouvoir vous appliquer le tarif non conventionné. Il y a La Poste et ses multiples filiales, la Poste pour laquelle votre courrier n'est plus la tâche prioritaire : ce qui est prioritaire, c'est de faire du chiffre afin de satisfaire les actionnaires qui ont réussi à entrer dans le capital de toutes ces sociétés, que voulez-vous il faut s'adapter !

Un exploit scientifique, fantastique, a été réalisé le 12 novembre 2014, le robot Philae s'est posé sur la comète Tchoury à 510 millions de kilomètres de la Terre, après un voyage de 10 ans arimé sur la sonde Rosetta. Cette prouesse technique est le résultat d'un travail de plus de quinze années de près de 500 ingénieurs et techniciens du Centre Européen d'Opérations Spatiales. Les savants vont pouvoir, à partir des éléments qui seront collectés, étudier et mieux connaître l'origine du système solaire.

À ce moment de mon récit je vais faire hurler un certain nombre de lecteurs, mais tant pis, je pose la question : Bien sûr, toutes les données qui seront examinées sont intéressantes, bien sûr des découvertes seront faites, mais pourquoi faut-il, avant même que nous les connaissions, que certains avancent l'idée que nous pourrions y découvrir l'origine de la vie sur Terre ? Certains parlent d'ensemencement et de formation de l'eau et de gaz. Ce présupposé qui n'a rien de scientifique, cache mal l'empressement de certains à justifier par avance l'existence ou la non-existence d'une puissance supérieure, moi je me contente de regarder les milliards d'étoiles quand la pollution me le permet, et je me dis :

Que nous ne sommes pas grand-chose..., et ça, je le sais !

Corbeil-Essonnes, le 26 novembre 2014

En Dordogne, avec les sections de retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine



Le 25 septembre 2014, ce rassemblement annuel, traditionnelle journée « Souvenir René-Faure » (un ancien secrétaire de la Fédération Cgt des industries papetières), était organisé par la section des retraités de Condat. On y retrouvait celles de Bordeaux, de Tartas, de Pau, de Factice et de Thiviers. La section d'Angoulême s'y était jointe en voisin.

Le choix géographique n'était pas dû au hasard, mais relevait de la solidarité intergénérationnelle des retraités, qui participent régulièrement à la lutte que mène depuis plusieurs années le syndicat Cgt de la Papeterie de Condat pour la pérennité de cette entreprise – fleuron de la fabrication d'un papier couché bien connu – dont les actionnaires ne se soucient que de rentabilité et en diminuent d'année en année le potentiel de fabrication.

Autour de Michel Burguière, secrétaire de l'Ufr-Filpac, on retrouvait plusieurs membres de son conseil national, auxquels s'étaient joints José Bruneau, représentant l'Union syndicale Cgt des retraités de la Dordogne, Pierre Nouzarède, ancien secrétaire de la Filpac, et Maurice Serre, secrétaire emblématique de la section des retraités de Condat.

Jean-Pierre Albert, cheville ouvrière de l'organisation de ce rassemblement avec les responsables de la section de retraités qui nous accueillait, gère avec discernement les interventions et informations données aux participants de cette assemblée, et il y avait du grain à moudre : le blocage des pensions de retraite jusqu'en octobre 2015, les prétentions du Medef qui veut encore repousser l'âge de la retraite et diminuer le Smic (donc moins de cotisations sociales) ; l'attitude des médias (télévision, radios, presse) qui ne relaient

pas les vraies conditions de vie des retraités, préférant présenter un paysage de l'économie toujours en faveur du capital ;

Raison supplémentaire pour que les publications de la Cgt – et en particulier *Ensemble* (bulletin de l'Ufr-Filpac) et *Vie nouvelle* (magazine de l'Union confédérale des retraités Cgt) – soient lues par tous les retraités de la Filpac-Cgt, sans oublier de consulter quotidiennement le site www.filpac-cgt.fr (pour ceux qui sont « branchés »).

Si les débats abordèrent les difficultés récurrentes de la continuité syndicale pour que nos camarades syndiqués à la Cgt et qui quittent les entreprises pour une retraite immédiate ou prochaine poursuivent leur adhésion chez les retraités, plusieurs interventions relevèrent le climat de colère qui règne dans les familles devant les décisions du gouvernement à la botte d'un Medef qui a pour objectif de mettre à bas toutes les conquêtes sociales auxquelles ont participé bien des retraités. L'approbation sans réserve d'un président de la République « qui n'a pas été élu pour ça » n'arrange pas les choses et ne peut que détourner les citoyens des prochaines échéances électorales, avec tous les dangers que cette situation comporte pour la démocratie.

Pour accentuer la combativité des participants à cette journée, l'apéritif offert par la section des retraités de Condat permit de poursuivre plus intimement les discussions et fut un prélude à l'excellent repas servi au restaurant dont l'enseigne « Le bonheur est dans le pré » se rapproche de celui que trouvent les retraités du Papier et du Livre dans nos sections de l'Ufr-Filpac Cgt.

Lucien LORREYTE

L'interpro : l'efficacité dans le Limousin



Réunion le 21 octobre 2014 dans les locaux de l'union locale Saint-Junien (87200)

La question qu'ont eue à affronter les militants Cgt de l'Usr 87, de l'Ufr-Filpac, de l'Ul Saint-Junien, du Syndicat d'International Paper de Saillat et de la section multiprofessionnelle de Saillat-sur-Vienne comprenait trois aspects essentiels :

♦ **Quelle est la meilleure efficacité pour construire une présence Cgt** dans le secteur de Saillat, pour que le syndicalisme Cgt se développe et porte dans l'action, outre les revendications d'envergure nationale, les revendications de proximité ? Comment établir un cahier revendicatif plus proche des retraités, avec leur participation maximale ?

♦ **Quelle structure est la mieux adaptée pour rassembler et pour accomplir cette volonté ?**

♦ **Quels militants suffisamment disponibles pour être les animateurs de la structure ?**

Trois solutions pouvaient être envisagées : mais tout d'abord, un remerciement très fraternel et très sincère à l'égard de Jean-Michel Devoyon, animateur historique et efficace, avec la trésorière qui souhaitait favoriser la relève de la direction de notre collectif de 48 syndiqués en début d'année 2014.

1 - Maintien de l'existence de la section multiprofessionnelle de Saillat, forte déjà de 48 adhérents et en capacité de dynamisme à partir d'une direction nouvelle, des camarades se déclarant candidats pour cette responsabilité.

2 - Transfert des syndiqués actuels, avec leur approbation, au syndicat Cgt d'IP International Paper qui devra, en conséquence, constituer une section de retraités qui n'existe pas encore.

3 - Fusionner avec la section « multipro » de Saint-Junien pour n'en faire plus qu'une qui soit en capacité d'accueillir les retraités qui le désirent, sur l'ensemble du bassin d'emploi.

Après un vif débat, très fraternel, et dans l'écoute

réciproque sur la naissance et la composition historique de la « multipro », un constat unanime a été fait : si la fédération dominante des syndiqués actuels est bien la Filpac, le lien avec l'entreprise International Paper est rompu pour certains, inexistant pour d'autres, au point que des syndiqués risquent d'être désemparés. La disparition d'une section « multipro » amoindrirait la possibilité d'accueillir, dans la proximité, des nouveaux syndiqués en provenance d'autres fédérations. Faire disparaître une section pourrait être mal compris alors que le besoin de liens renforcés dans l'action et l'élaboration de la revendication est toujours un passage obligé. Cela se concrétise déjà par la confirmation d'adhésions en attente des décisions de la réunion.

Cette vision ne vient pas en opposition à la vision du syndicat IP International qui confirmera par la suite ses difficultés à constituer une section de retraités.

Autre constat : tout le monde partage l'idée qu'il faut faire autrement avec nos forces volontaires dans la recherche d'une proximité efficace, visible, scellant l'alliance des différentes professions et des isolés. D'ailleurs, le rôle de l'Union locale qui est bien l'élément rassembleur dans tout le secteur, a été réaffirmé et valorisé.

Autre constat unanime : face au risque d'éparpillement et de repli sur soi, la multipro Saillat en lien avec la « multipro » Saint-Junien portent en elles une meilleure réponse pour la défense des services de proximité, de l'emploi local, de la continuité syndicale...

Pour clore cette rencontre très positive, un secrétaire général et une trésorière ont été désignés pour mettre en œuvre des premières décisions importantes : régler à COGETISE la part des cotisations destinées aux structures, procéder et actualiser les statuts, réunir rapidement les adhérents pour fonctionner avec eux. ■

Gérard IFFRIG - Secrétaire général Usr-Cgt 87

Nous étions, ce soir-là, en réunion paritaire du fonds social de notre caisse de retraite avec des patrons : ceux-ci ne manquèrent pas de nous titiller sur l'info du jour : « l'appartement du secrétaire général de la Cgt » ! Un jeune camarade se lança alors dans un discours apologétique qui me semblait sonner faux. Pourquoi ? Parce que, en ces cas-là, un peu de recul s'impose... au risque de passer pour des apparatuschiks inconditionnels à vouloir défendre l'indéfendable : cela n'arrangerait rien, car de toute façon on ne va pas les convaincre ! J'ai attendu d'en savoir plus : le discours de Lepaon au CCN et le communiqué du CCN m'ont apporté à la fois éclaircissement et satisfaction : oui, il y a eu faute ! Il faut l'admettre (car toute faute avouée est à moitié pardonnée), et il faut s'en saisir pour faire mieux à l'avenir. Pourquoi vouloir notre Cgt idéale et irréprochable ? Elle est faite des hommes que nous sommes, et lequel d'entre nous oserait se prétendre sans défaut ? Comme disait un certain Jésus : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre... »

Cela dit, je suis heureux de participer à ce « courrier des lecteurs » qui voudrait faire vivre notre journal *Ensemble*. Pourquoi, dans chaque numéro, n'y aurait-il pas un sujet de réflexion posé à la confrontation des camarades ? À chacun de nous de le faire vivre !

Jean LANDRY (Bordeaux)

Une campagne ignoble contre la Cgt occupe la bien-pensance capitaliste

Depuis des semaines notre Secrétaire général de la Cgt fait l'objet d'attention de la part des médias qu'ils soient écrits ou télévisuels. Est-ce qu'ils nous parlent des revendications de la Cgt, des difficultés de la classe ouvrière, de la montée du chômage, de la perte du pouvoir d'achat des salaires et des pensions ? Vous n'y pensez pas, il s'agit de l'appartement de fonction de Thierry Lepaon, alloué par la Confédération dans lequel il existerait un luxe inouï grâce à des travaux pharaoniques, tout cela bien entendu avec dilapidation des cotisations des syndiqués. Honte à eux ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que le secrétaire général de la Cgt est sujet à des calomnies, nos adversaires espèrent ainsi discréditer toute la Cgt. Bien entendu on s'interroge sur le fait que des documents, devis, factures circulent au sein des instances confédérales. Nous pensons que le fonctionnement normal de nos instances conformément aux statuts de la Cgt, régleront le problème.

Les travailleurs d'aujourd'hui, actifs et retraités, ont besoin d'une Cgt forte et organisée, et ce n'est pas des plumitifs qui se sont mis au service du capital ou du gouvernement, et qui se transforment en machine de guerre idéologique contre les syndicats en général et la Cgt en particulier qui vont semer le doute parmi les travailleurs.

Jack DHORDAIN (Lille)

Adhérent depuis 1956 et militant au sein de mon syndicat local depuis cinquante ans, j'ai connu bien des attaques contre la Cgt. La haine de classe contre ceux qui empêchent l'exploitation d'œuvrer en toute quiétude n'a eu de cesse de se manifester au fil de notre histoire et elle se poursuit

Après le dénigrement d'une rare violence contre tous les mouvements récents menés principalement par la Cgt, notamment celui des cheminots, dénigrement venant du pouvoir et appuyé par les médias, en voici une nouvelle d'une grande ampleur visant le Secrétaire général dans le dessein de nuire et déstabiliser la direction de la Cgt, voire la Cgt tout entière.

Le Canard enchaîné, à l'origine du déferlement a cru bon de colporter ce type d'information avec ses approximations. Il en a pris la responsabilité, il ne me semble pas que cela le grandit.

Si l'on veut dénoncer les abus, il y a mieux à faire dans cette société où des personnages éminents qui se veulent les représentants de notre pays se vautrent dans le luxe.

Mais que le Premier ministre se saisisse de ce fait pour attaquer le Secrétaire général et donc la Cgt est totalement inacceptable. Celui qui par sa politique sert la soupe (en souhaitant que ce ne soit pas dans la porcelaine de Limoges ?) aux nantis de notre pays est totalement discrédité pour donner des leçons et encore moins à ceux qui subissent de plein fouet sa politique d'austérité et qui ont le courage de s'y opposer. La haine de classe est aussi de ce côté-là, elle ne nous fera pas baisser la tête et renoncer à nos revendications et à la volonté de construire une société véritablement démocratique pour tous où chacun(e) aura toute sa place. J'assure le Secrétaire général et tous les militants de la Cgt de mon total soutien.

André MAUPIN, secrétaire de la section retraités du SG de Limoges.

L'information ou l'écume des choses

Informé, sans doute, par quelqu'un de la Cgt, *Le Canard enchaîné* a fait mouche le 29 octobre et la réussite est totale. Dès parution, la réaction en chaîne se déclenche, les clairons éditoriaux font entendre leurs notes grinçantes. Pensez, la Cgt dilapide les cotisations de ses adhérents au profit de son secrétaire général ! On lui a aménagé un logement hors de prix ! Le Premier ministre (mais de quoi je me mêle) sur RTL : « *Je ne veux pas accabler un homme qui, je crois, n'a pas eu encore l'occasion de s'exprimer et de répondre directement. À lui de s'expliquer.* » Ah ! oui, et auprès de qui, je vous prie ? Car cela regarde les adhérents et eux seuls ! Et il en rajoute. « *Mais quand on traverse une telle crise économique, une telle crise de confiance entre les responsables publics et les concitoyens (...), l'exemplarité à tous les niveaux est nécessaire.* » Aurait-il déjà oublié le complément de salaire qu'il s'était fait attribuer quand il a été nommé ministre et auquel il a dû renoncer devant le scandale ! *Le Parisien*, *Sud-Ouest*, *NordNet*, *L'Obs*, *20 Minutes*, *le Figaro*, *le Monde*, *France'Info*, *France3-régions*, et tous les autres, le chœur des vierges se lâche. Et chacun y va de sa « vérité ». Hier c'est Gérard Filoche qu'on crucifiait, puis on est passé à la mort de ce malheureux Rémi, tué par la gendarmerie, maintenant la Cgt en la personne de son secrétaire général, et retour aux turpitudes de la politique, ainsi va « l'information » ou ce qu'il en reste. Déverser son torrent de boue et faire de la mousse.

Concernant les travaux engagés au montant disproportionné dans un appartement en location, c'est une question importante pour les adhérents et militants, et pour se faire son opinion mieux vaut se rendre sur le site de BFM.com, par exemple, pour voir l'interview de Thierry Lepaon au cours de laquelle il dit ce qu'il en pense. Et lire le communiqué qu'il a adressé aux adhérents de la Cgt. Ainsi l'information sera plus sûre, et il n'y a aucune raison de ne pas le croire. Quant à cette phrase extraite de la note du bureau confédéral : « *La bonne gestion des cotisations des adhérents et plus largement des ressources financières de la Cgt au service de l'activité syndicale pour la défense des salariés est une priorité* », il n'est pas sûr qu'elle soit bien adaptée à la situation, de même que la déclaration (si elle est vraie) du trésorier de la Cgt : « *On n'a pas osé le loger à Clichy ou à Aubervilliers* », il aurait mieux fait de tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de la prononcer. Gageons qu'il y aurait peu de partants pour lui confier la gestion de leurs économies ! Car cette affaire semble avoir été traitée avec légèreté et mieux vaudrait se rallier aux arguments avancés par Thierry Lepaon: rigueur et principes démocratiques doivent guider les actions des responsables syndicaux.

Claude Leloup

J'ai du mal à me faire une idée de ce qui a poussé des camarades à baver à la presse au sujet de cet appartement. Les querelles intestines au sein de la Confédération ne sont pas de nature à améliorer l'image de la Cgt. Ce que je pense quand même, c'est qu'il ne faut pas incriminer trop *le Canard Enchaîné* pour cette info. Il en dénonce d'autres, beaucoup plus conséquentes, et, quand on pense que des tas de gens couchent dans la rue ou dans des conditions de logement insalubres, on ne peut qu'être exaspéré par ce type d'info.

Je n'en rajouterai donc pas une couche...

Pascal Boularand (info'com-retraité)

Aphorismes et calembours

Je ne bois jamais à outrance... Je ne sais même pas où c'est

Je ne suis pas croyant... Dieu merci !

Tu penses aussi que l'invention du suppositoire restera dans les annales ?

On vit dans un monde où la pizza arrive plus vite que la police...

À ceux qui ne voient jamais la rosée du matin à cause du rosé de la veille

Je déteste qu'on essaye de me faire passer pour un con, j'y arrive très bien tout seul

C'est en se plantant qu'on devient cultivé

Le taux de radiation est plus élevé à Pôle Emploi qu'à Tchernobyl

Soyez gentil avec vos enfants. Ayez toujours à l'esprit que ce sont eux qui choisiront votre maison de retraite

Il est impossible de faire 1000 pompes par jour... sauf si vous êtes un enfant chinois dans une usine Nike

Un milliardaire change de Ferrari tous les jours ; un SDF change de porche tous les soirs.

Un petit livre d'une trentaine de pages, « achevé d'imprimer le 25 novembre 1972 dans l'atelier de Pierre FANLAC, imprimeur à Périgueux, et tiré sur papier de chiffon vergé antique fabriqué à La Brugère ». Son auteur : A. de Roquemaurel.

Après s'être penché sur la fabrication du papier, il nous conte l'histoire des moulins à papier établis vers 1560 sur les bords de l'Isle, en Dordogne. Très documenté, cet ouvrage est truffé d'anecdotes, parfois truculentes, sur la vie menée au fil du temps par les compagnons papetiers.

Du moulin de Gobillou aux papeteries de Guyenne

Quatre cents ans de fidélité au papier

À quatre kilomètres de Thiviers, sur les bords de l'Isle, les Papeteries de Guyenne continuent une activité qui a débuté au XVI^e siècle. C'est dire que les Thibériens font preuve de ténacité puisque, pendant quatre siècles, ces fabricants de papier ont eu à lutter contre des obstacles nombreux et variés, économiques, sociaux, et même naturels.

Pour remonter aux sources, ce sont les Chinois qui inventèrent le papier, au 1^{er} siècle avant J.-C. Ils le fabriquaient avec des roseaux, du chanvre ou du lin. Les plus anciens documents sont des textes bouddhiques des II^e et III^e siècles de notre ère, conservés au British Museum. Mais, à cette époque, les contacts n'existaient guère entre l'Orient et l'Occident ; le papier mit un millénaire pour pénétrer en Europe ! Les Arabes, vainqueurs des Chinois à la bataille de Samarcande en 751, transmirent lentement à l'Europe les procédés de fabrication qu'ils avaient découverts auprès des artisans chinois.



Papyrus égyptien avec des figures et des hiéroglyphes

Les deux premiers moulins européens furent celui de Xàtiva, en Espagne, près de Valence, installé en 1270, et le célèbre moulin de Fabriano, installé en Italie, près d'Ancône, en 1276, où sont toujours fabriqués d'admirables papiers. Les Hollandais, déjà bons commerçants, achetèrent les papiers de Xàtiva et de Fabriano pour les vendre en France, à l'occasion de grandes foires. Puis, ces foires étant trop espacées, ils eurent l'idée de faire fabriquer le papier en France, en récupérant de vieux moulins à grains ou en en construisant de mieux appropriés. Des documents précis rapportent que le

moulin de Piele, près de Troyes, tournait en 1338.

On raconte aussi que trois Auvergnats, Falguerolle, Malmenaide et Montgolfier, partis pour la croisade avec Saint Louis en 1270, restèrent prisonniers des Infidèles et travaillèrent à fabriquer du papier dans un moulin de Damas. Libérés après plusieurs années d'esclavage, ils vinrent installer autour d'Ambert, en Auvergne, les premiers moulins à papier, dont celui de Richard-de-Bas.

Il faudra attendre encore plus de un siècle, en 1470, pour voir un moulin s'installer à Creysse, près de Bergerac. Madame de Gramont y dirige aujourd'hui une entreprise de cent cinquante personnes : les Papeteries Bernard-Dumas. (Ndlr : Ce livre a été publié en 1972.)

L'expansion était lente. D'abord parce qu'il y avait un préjugé contre ce nouveau venu, moins noble et solide que le



Creysse-Fabrique de papiers

parchemin (peau de chèvre et de mouton) ou que le vélin (peau de veau). **Pergamino de pano** (chiffon), disait-on en Espagne, par opposition à **Pergamino de cuero**. Cette méfiance était savamment entretenue par la corporation des parcheminiers, qui regardaient le papier avec inquiétude. Ils réussirent d'ailleurs pendant quelque temps à en faire proscrire l'utilisation pour les écrits officiels et à le faire frapper de taxes pour le reste.

Mais au XVI^e siècle, deux découvertes importantes activèrent l'installation des moulins dans toute l'Europe : l'invention des marteaux métalliques, originaires de Fabriano, permit de triturer rapidement les vieux chiffons, matière de récupération beaucoup moins chère que le chanvre utilisé jusqu'alors ; d'autre part, la vulgarisation de l'imprimerie, dont le principe connu depuis longtemps fut perfectionné en Allemagne par Gutenberg, vers 1440. Or, pour l'imprimerie, le papier souple et mince convenait mieux que le parchemin. En 1565, l'Université, ayant compris l'immense service que le papier allait rendre à l'instruction, obtint du Roi la suppression de toutes les taxes qui l'imposaient. Celles-ci reviendront plus tard...

Le plus ancien moulin de la région de Thiviers est celui de Gobillou-Roze, établi sur l'Isle vers 1560, qui devint peu après le moulin de l'Abîme, puis de La Brugère vers 1650, nom qu'il porte encore aujourd'hui. (Nous sommes toujours en 1972.) Le premier titre de gloire du moulin de La Brugère fut de fournir en 1580 le papier nécessaire à l'édition originale des Essais de Montaigne, tirés à Bordeaux par l'imprimerie Millanges. D'autres moulins apparurent ensuite au cours du XVI^e siècle : moulins de la Brune, des Castilloux, de Negrevergne, du Juge, de Coruclade ou Catuclade (sur le ruisseau le Lavaud), de Monchaty, des Mauroux.

Le dernier maître papetier de Cotuclade mourut en 1896.

section de Bordeaux

Sa sœur, appelée familièrement la « Catu », lui survécut mais elle avait d'autres soucis en tête que le papier. C'est dommage, car cette dame, bien qu'illettrée, ne manquait pas d'imagination. Amoureuse délaissée du facteur, elle trouva le moyen de le revoir tous les jours en prenant un abonnement au journal ! Le moulin des Mauroux, qui était le plus récent de la région de Thiviers, fut aussi le dernier à fabriquer du papier de manière artisanale. Il n'a pas survécu à son dernier maître, Paul Larousserie, décédé en 1971.

L'éclosion des moulins à papier dans bien des provinces françaises éveilla les instincts de l'administration, toujours heureuse de promulguer taxes et règlements. Déjà, plusieurs ordonnances imposaient aux papetiers de marquer sur les feuilles le millésime et leur nom, comme celle d'Henri III en 1582 : « *Que chascun maistre fera et imprimera son nom et marque tant aux feuilles et sur les rames ou pliages et seront en chacun feuillet mises les deux lettres du nom et surnom dudit maistre qui le fera* » Cette première ordonnance présentait peu d'inconvénient puisqu'il suffisait de tisser les lettres ou dessins sur la toile d'égouttage et que les filigranes ainsi reproduits sur la feuille constituaient une sorte de publicité pour les papiers de belle qualité. Pour les papiers anciens, ces filigranes sont aujourd'hui un précieux témoignage du lieu et de la date de leur fabrication.

Mais deux arrêtés, l'un de 1671 l'autre du 27 juillet 1739, qui comprenaient plus de trente-quatre articles, soulevèrent un violent concert de protestations. Ils allaient jusqu'à fixer les compositions, le poids et le format de chaque sorte de papier. Le législateur prétendait protéger les moulins français contre la concurrence étrangère. En réalité, il démontrait une méconnaissance telle des exigences du métier que la plupart de ses prescriptions étaient inapplicables et auraient rebuté les acheteurs étrangers qui n'utilisaient pas les formats français.

Ce témoignage d'un papetier de l'époque traduit le mécontentement général : « *Celui qui a inventé toutes ces innovations et changements, eut-il le cœur si dur comme un roché, se ramolirait s'il pénétrait tous les mauvais événements qui en arriverait.* » Heureusement pour nos moulins, les contrôles étaient difficiles dans cette région sauvage du Périgord. Pour atteindre les papetiers chez eux, disait dans un de ses rapports l'inspecteur Lemarchand en 1471, « *Il faudrait avoir des escortes de brigade de la maréchaussée. Encore, dans certains pays, il y aurait du risque, les moulins étant situés au fond des montagnes qui sont des précipices du haut desquels les femmes et les enfants, détachant des pierres, auraient trop d'avantages contre ceux qu'ils regardaient comme des ennemis.* »

Mais si, à cette époque, la visite des inspecteurs étaient rares, par contre les papetiers de La Brugère devaient se sauver presque chaque année devant les inondations de l'Isle, très dangereuse à cause du peu de largeur de son lit. Et, chaque fois, le chemin des mulets, seul moyen d'accès, était emporté par les eaux.

Du côté des compagnons papetiers, on s'organisa dès le XVII^e siècle pour défendre les avantages obtenus, et il semble que les premières revendications portèrent sur la nourriture. Le maître vivait avec ses ouvriers, les nourrissait et mangeait avec eux. À chaque fête, le menu comprenait entre autres un plat traditionnel : « On servait aux compagnons un coup de

dinde au Jour de l'An, du porc le Mardi-Gras, un jambon et des croûtes dorées le Jeudi-Gras, des beignets le jour des Rameaux, une carpe le Vendredi-Saint ! »

Le vin surtout ne devait pas manquer, à tel point qu'en 1767 une mauvaise récolte entraîna une grève d'un mois. D'après les maîtres papetiers, le vin tenait trop de place dans la vie professionnelle. Il fallait en boire à tous propos et abondamment : **vin de bienvenue, vin d'assiage, vin d'affûtage de cuve, vin d'apprenti, vin de changement de poste, vin d'enterrement...**

On trouve ce rapport dans les archives de l'Intendant de la Généralité de Bordeaux : « *C'est en usage chez les garçons papetiers de recevoir et de donner assistance aux compagnons passants et de faire contribuer le bourgeois pour le plus gros de l'affaire ; cet usage est très bon en lui-même et part d'un principe d'humanité mais, par la dépravation des mœurs, il dégénère en abus, et voici comment : on va boire, godailler et s'enivrer avec le passant ; de là naissent ordinairement des disputes et des batteries qui font cesser les opérations et souvent font chômer la papeterie pendant plusieurs jours ; d'ailleurs, au moyen de cet arrangement, il y a une grande quantité de garçons qui, assurés par là de leur subsistance, ne font d'autres métiers que de courir et de vaquer d'une papeterie à l'autre sans jamais travailler et qui répandent l'esprit de fénéantise, de libertinage et de division dans tous les endroits où ils passent ; ces vagabonds, qui sont en grand nombre, ne servent point du tout la production, ils se vouent entièrement à la consommation ; ce sont des frelons paresseux qui ne s'occupent qu'à dévorer le miel des abeilles laborieuses.* »

En réalité, la plupart de ces compagnons travaillaient douze heures par jour et plus, très souvent la nuit, exposés souvent au froid, toujours à l'humidité, les pieds et les mains dans

l'eau. Le vin les réchauffait et leur donnait du cœur à l'ouvrage. En général, l'entente était bonne entre les compagnons et leur maître qui savaient allier leurs intérêts quand les commandes abondaient ou pressaient. Ainsi, pour profiter des époques de l'année où les eaux étaient claires, on faisait



de la fabrication "intensive", rétribué en avantages (heures supplémentaires d'aujourd'hui). Mais, dans ce cas, la qualité du papier s'en ressentait car la pâte ne restait pas assez longtemps dans les cuves...

Nos maîtres papetiers n'étaient pas exempts de tout reproche. Ils savaient bien entrelarder leurs rames de quelques mains de papier défectueux. Si la qualité, l'épaisseur, le nerf, le collage laissaient à désirer et que le reproche en était fait, ils savaient se défendre sur tous les points. C'était, disaient-ils, la "peille" ou le chiffon qui n'étaient pas d'aussi bonne qualité qu'autrefois, c'était les eaux qui étaient troubles ! ►

Mais ils assuraient que toutes les précautions étaient déjà prises pour que les livraisons suivantes soient parfaites et conformes aux belles qualités de tradition au moulin de La Brugère...

Entre temps, un perfectionnement important intervint : la pile à maillet fut remplacée par la pile à cylindre ou pile hollandaise (originaire de Hollande). Celle-ci est encore utilisée de nos jours, soit pour défiler le chiffon "pile défileuse" soit pour raffiner la pâte "pile raffineuse. Jusqu'en 1800, le papier était fabriqué à la main à l'aide d'un tamis (forme) que l'on trempait dans une cuve contenant les fibres de chiffon bien diluées (pâte). La feuille de papier se constituait sur la forme par égouttage, puis elle était "couchée" sur un feutre (transférée par adhérence). Plusieurs de ces feutres portant chacun une feuille de papier étaient empilés et formaient ce qu'on appelait la porse (ou porce). Celle-ci était comprimée par un presseur analogue à ceux utilisés pour le vin. Ainsi, une nouvelle quantité d'eau était éliminée et la feuille prenait assez de consistance pour être détachée à la main de son feutre et être portée à "l'étendoir" pour sécher à l'air libre. Le moulin de Richard-de-Bas situé à Ambert, en Auvergne, véritable musée de la Papeterie, fabrique encore aujourd'hui du papier à la main suivant ces anciennes méthodes. Il a reçu en 1972 plus de soixante mille visiteurs !

En 1800, Nicolas Louis Robert invente le principe de la machine à fabriquer le papier en continu à la Papeterie d'Essonnes. Cette machine fut très vite perfectionnée, en particulier par Didot, Foudrinier, puis Compton qui eut l'idée, en 1811, de sécher le papier sur un cylindre chauffé intérieurement, d'abord au feu de bois et plus tard à la vapeur. Depuis lors, les machines ont été considérablement améliorées en vitesse et en largeur, mais les principes sont restés les mêmes.

Parmi les maîtres papetiers du moulin de La Brugère, on retrouve le nom de bien des familles travaillant encore aujourd'hui dans les papeteries : après Roze, ce fut Dieuaide



en 1668, puis Goursat en 1739. Vers 1800, la famille Gaillard exploite le moulin des Castilloux et achète celui de La Brugère en 1877. De 1896 à 1911, elle loue ce moulin de La Brugère à la maison Grimaud qui fabriquait déjà des cartes à jouer à Paris depuis 1650.

Les cartes à jouer, comme le papier, venaient de Chine où elles apparurent au XII^e siècle après J.-C. Mais si le papier avait mis plus d'un millénaire pour venir en France, les cartes à jouer, habiles séductrices, purent aisément franchir les étapes et arrivèrent en Europe trois cents ans après leur invention. En France, elles furent d'abord mal accueillies par les pouvoirs civil et religieux. On redoutait que les honnêtes gens n'abandonnent leur travail. À Toulouse, les maîtres cartiers durent brûler en place publique leurs moules et leurs outils. Peine perdue : les cartes ne tardèrent pas à réapparaître et elles séduiront plus tard le législateur qui les utilisera au profit de l'État. En fait, elles furent très demandées et elles

contribuèrent au perfectionnement de l'imprimerie. En 1911, la maison Grimaud quitte La Brugère pour s'installer au moulin de La Roche, à Cognac. Elle avait la réputation de fabriquer la meilleure qualité de cartes à jouer au monde, et ses jeux partaient pour Deauville, Monte-Carlo, La Vegas, etc.

En 1920, les moulins de La Brugère et des Castilloux enfin réunis fabriquaient de beaux papiers d'impression et d'écriture. Mais, en 1923, par suite de difficultés économiques croissantes, Émile Gaillard cherche des associés, d'où la formation d'une société avec Robert Meunier du Haussoy, administrateur de la Librairie Hachette, principal client de l'époque. Émile Gaillard meurt en 1928 et Henri de Roquemaurel reprend seul l'exploitation de la société qui prendra le nom de Papeteries de Guyenne le 6 mars 1943. Après une marche très ralentie pensant la guerre de 1940 et un démarrage difficile en raison de la pénurie de matières premières qui a suivi, les Papeteries de Guyenne ne purent recommencer qu'à partir de 1950 leurs investissements, tous orientés vers la fabrication en papier couché.

Le papier, appelé support, est enduit sur une face ou sur les deux faces par une sauce de kaolin et de pigments très fins et très blancs. Après séchage, le papier couché est calendré entre des cylindres qui, par la pression et la friction, font briller la couche. La surface fine et brillante d'un papier couché permet des impressions en quadrichromie beaucoup plus belles que le support de cellulose à l'état brut.

En 1965, les Papeteries Grimaud arrêtent leur fabrication de cartes à jouer à Cognac par suite de la perte de presque tous leurs clients étrangers qui fabriquent maintenant eux-mêmes leurs cartes à jouer. Elles cèdent leur marque de fabrique à une imprimerie du Nord qui reprend petit à petit la clientèle française. Mais soucieux de ne pas arrêter l'usine de Cognac, le directeur général de Grimaud, Yves Sicard, prend une participation dans les Papeteries de Guyenne pour leur faire absorber les papeteries de Cognac. La machine à papier qui fabriquait le support des cartes à jouer pourra ainsi continuer à tourner et fabriquer le support des papiers couchés.

En 1965, la société fonde une filiale, Flandres et Guyenne, avec un groupe du nord de la France. Cette nouvelle usine s'installe aux Castilloux et fabrique une très belle qualité de papier couché une face : l'eurokote. Le procédé de fabrication est le suivant ; la surface du papier, après avoir été enduite d'une sauce appropriée, est appliquée sur un cylindre chromé et chauffé. La couche, une fois sèche, s'en détache aussi brillante que le chrome.

À la même époque, les Papeteries de Guyenne réorganisent leurs services commerciaux à Paris, quai des Célestins, et constituent à Vitry-sur-Seine un important dépôt de papiers pour développer leurs ventes. En plus de ceux fabriqués à Thiviers, le dépôt de Vitry reçoit d'autres papiers venant de France et de l'étranger. Cette politique permet de suivre de près l'évolution du marché des papiers en France et de choisir avec discernement l'orientation qu'il faudra donner dans l'avenir aux usines de Thiviers. Car, malgré les révolutions, les guerres, les inondations, les crises économiques, les Papeteries de Guyenne veulent rester fidèles à Maître Roze aussi longtemps que **le papier restera le principal support de la pensée des hommes.**■

A. de Roquemorel



ÉPILOGUE... qui n'en finira pas : dans un autre numéro

Le grand massacre des éléphants d'Afrique

Par Jack DHORDAIN



Le cynisme est devenu sans limites. Dans le parc national Hwange, au Zimbabwe, le Fonds international pour la protection des animaux (Ifaw) affirme que 350 éléphants sont morts en quelques semaines après avoir ingéré du cyanure déversé par des braconniers dans des points d'eau et sur des blocs de sel naturels à lécher. Cette hécatombe constitue, selon l'association, « le plus grand massacre de pachydermes perpétré en Afrique australe à ce jour ».

En Afrique centrale, des groupes militarisés pratiquent le braconnage à cheval, montant des embuscades et abattant ensuite tout un troupeau à l'arme automatique. Le taux d'abattage est parfois tel qu'il dépasse la natalité et pourrait entraîner l'extinction des éléphants d'Afrique dans certaines régions d'ici à quelques années. L'Ifaw estime que, aujourd'hui, « toutes les quinze minutes en moyenne, un éléphant est tué illégalement en Afrique » Face à ces bandes lourdement armées, les gardes des parcs nationaux sont eux aussi victimes de ce trafic en expansion. Ifaw estime qu'une centaine d'écogardes sont tués chaque année dans des braconnages

devenus incontrôlables, car les agents sur le terrain sont trop peu nombreux et mal équipés. « Des villageois sont désormais recrutés par des trafiquants pour pister les éléphants sur le terrain ». D'après les autorités africaines de lutte contre la fraude, la contrebande est ensuite bien huilée : « Lorsque l'ivoire arrive en ville depuis la brousse, de petits canots amènent les passagers de gros navires ancrés au large rendre visite aux magnats locaux, pour leur apporter de l'héroïne et des armes et repartir avec l'ivoire. »

Jusqu'à présent, le trafic d'espèces protégées n'était pas vraiment condamné, alors qu'il faudrait sanctionner les braconniers aussi sévèrement que les trafiquants d'armes et de drogues. Au Zimbabwe, à la suite des massacres dans le parc national Hwange, cinq personnes ont été arrêtées ; deux d'entre elles ont été condamnées il y a peu à quinze ans de réclusion, assortie de travaux forcés.

Dans peu de temps, il nous restera le loisir de voir et de faire voir à nos petits-enfants ces animaux imposants en photos ou en films, à l'instar des dinosaures disparus.

Le grand massacre des rhinocéros continue et s'intensifie

Sur l'ensemble de l'année 2013, 668 de ces grands herbivores avaient été tués, ce qui constituait déjà un chiffre record. Les rhinocéros sont abattus pour leur corne, revendue illégalement sur le marché de la médecine asiatique traditionnelle, essentiellement au Vietnam, selon les experts. Souvent, les braconniers les anesthésient et leur arrachent la corne à la hache. L'animal se réveille ensuite et meurt en quelques jours des suites de ses blessures.

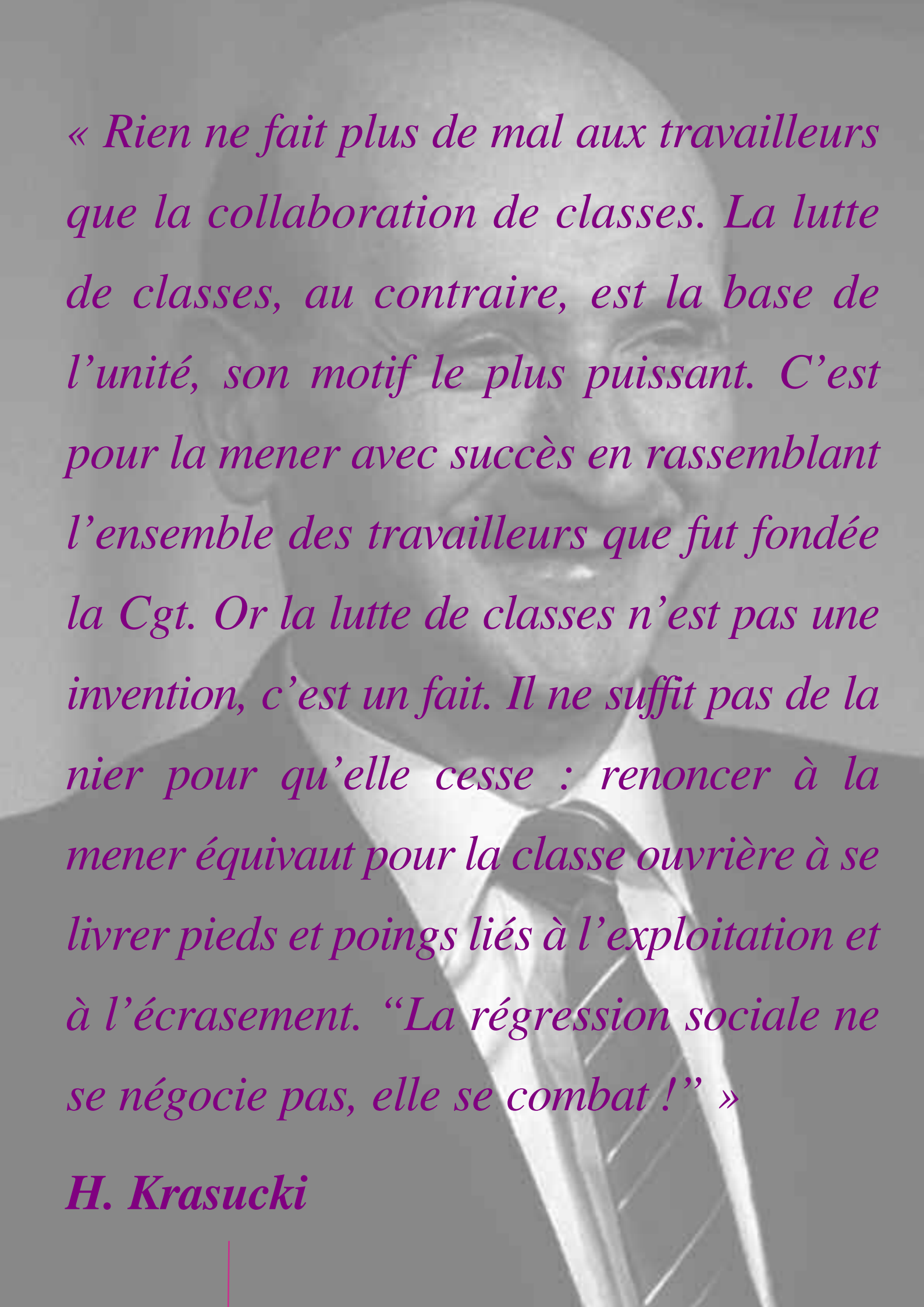
Selon les derniers chiffres communiqués, plus de 100 rhinocéros ont été tués ces quatre dernières semaines, portant le chiffre officiel à 790 pour l'année. Le célèbre parc national Kruger est la zone la plus touchée par le braconnage, avec 476 animaux tués cette année.

Dès le 31 janvier, le gouvernement sud-africain déclarait que 57 rhinocéros avaient été tués pour leur corne en un seul

mois, soit près de deux par jour. Le rythme s'est donc accéléré au fil de l'année puisqu'il dépasse désormais 2,6 braconnages quotidiens.

Le Kruger est le terrain de chasse de braconniers venus du Mozambique frontalier, où quasiment tous les rhinocéros ont déjà été exterminés. On estime qu'il reste environ 25 000 rhinocéros en liberté dans le monde, toutes sous-espèces confondues, dont 80 % se trouvent en Afrique du Sud.

Leur corne est transformée en poudre qui aurait prétendument des effets aphrodisiaques, sous prétexte que le coït des rhinocéros est très long. Cette poudre est vendue à prix d'or, notamment aux émirats moyen-orientaux. On pourrait peut-être les informer qu'en pharmacie il y a tout ce qu'il faut pour satisfaire des besoins sexuels et épargner la vie de ces animaux plutôt sympathiques. ■ J. D.



« Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la Cgt. Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'écrasement. “La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !” »

H. Krasucki